

# SÉNAT

PREMIERE SESSION ORDINAIRE DE 1975-1976

Annexe au procès-verbal de la séance du 20 novembre 1975.

## AVIS

PRÉSENTÉ

*au nom de la Commission des Affaires économiques et du Plan (1),  
sur le projet de loi de finances pour 1976, ADOPTÉ PAR  
L'ASSEMBLÉE NATIONALE.*

TOME V

COMMERCE EXTERIEUR

Par M. Jean FRANCOU,

Sénateur.

---

(1) Cette commission est composée de : MM. Jean Bertaud, président ; Paul Mistral, Joseph Yvon, Marcel Lucotte, Michel Chauty, vice-présidents ; Jean-Marie Bouloux, Fernand Chatelain, Marcel Lemaire, Jules Pinsard, secrétaires ; Charles Alliès, Octave Bajeux, André Barroux, Charles Beaupetit, Georges Berchet, Auguste Billiemaz, Amédée Bouquerel, Frédéric Bourguet, Jacques Braconnier, Marcel Brégégère, Raymond Brun, Paul Caron, Auguste Chupin, Jean Colin, Francisque Collomb, Jacques Coudert, Maurice Coutrot, Pierre Croze, Léon David, René Debesson, Hector Dubois, Émile Durieux, Gérard Ehlers, Jean Filippi, Jean Francou, Léon-Jean Grégory, Mme Brigitte Gros, MM. Paul Guillaumot, Rémi Herment, Maxime Javelly, Pierre Jeambrun, Alfred Kieffer, Pierre Labonde, Maurice Lalloy, Robert Laucournet, Bernard Legrand, Louis Le Montagner, Léandre Létouquart, Paul Malassagne, Louis Marré, Pierre Marzin, Henri Olivier, Louis Orvoen, Gaston Pams, Albert Pen, Pierre Perrin, André Picard, Jean-François Pintat, Richard Pouille, Henri Prêtre, Maurice PrévotEAU, Jean Proriot, Roger Quilliot, Jean-Marie Rausch, Jules Roujon, Guy Schmaus, Michel Sordel, René Travert, Raoul Vadepied, Jacques Verneuil, Charles Zwickert.

Voir les numéros :

Assemblée Nationale (5° législ.) : 1880 et annexes, 1916 (tomes I à III et annexe 7), 1921 (tome VII) et in-8° 360.

Sénat : 61, 62 (tomes I, II, III et annexe 10) (1975-1976).

Lois de finances. — Commerce extérieur.

## SOMMAIRE

---

|  | Pages. |
|--|--------|
| <b>Introduction</b> .....  | 3      |
| <b>I. — Le rétablissement de la balance commerciale française :</b>  |        |
| A. — Le problème de l'approvisionnement extérieur.....   | 5      |
| B. — Les résultats en 1974 et pour le premier semestre 1975.....   | 7      |
| C. — La persistance de certaines insuffisances structurelles.....  | 16     |
| <b>II. — Les aides à l'exportation</b> .....   | 18     |
| A. — L'assurance et le crédit à l'exportation.....   | 20     |
| B. — La promotion des exportations.....  | 22     |
| C. — Les contrats entre Etats.....   | 25     |
| <b>Examen en commission</b> .....  | 28     |
| *<br>* *<br>*  |        |
| <b>ANNEXE 1.</b> — Solde commercial (C. A. F./F. O. B.) par grande catégorie de produits 1974-1975 (huit premiers mois).....         | 30     |
| <b>ANNEXE 2.</b> — Solde commercial (C. A. F./F. O. B.) avec les principales zones géographiques 1974-1975 (huit premiers mois)..... | 31     |
| <b>ANNEXE 3.</b> — Taux de couverture des échanges de la France par zone géographique depuis 1970.....                               | 32     |
| <b>ANNEXE 4.</b> — Evolution des échanges de la France avec les pays pétroliers : importations et exportations depuis 1971.....      | 33     |
| <b>ANNEXE 5.</b> — Variations des cours des principales monnaies par rapport au franc depuis 1974.....                               | 34     |
| <b>ANNEXE 6.</b> — Evolution des termes de l'échange de la France depuis 1973..  | 35     |
| <b>ANNEXE 7.</b> — Balance des paiements entre la France et l'extérieur en 1974 et au premier trimestre 1975.....                    | 36     |
| <b>ANNEXE 8.</b> — Le coût budgétaire de l'aide publique à l'exportation.....  | 38     |
| <b>ANNEXE 9.</b> — Les contrats passés avec les pays producteurs de pétrole pour 1974 et 1975.....                                   | 41     |
| <b>ANNEXE 10.</b> — Audition de M. Norbert Ségard, Ministre du Commerce extérieur .....  | 47     |

---

Mesdames, Messieurs,

Le redressement rapide de la balance commerciale française, gravement déficitaire il y a un an, constitue pour le Gouvernement un succès d'autant plus remarquable qu'il fait contraste avec les échecs relatifs qu'il a subis en matière de prix et d'emploi.

Mais *cet équilibre reste fragile* : il a été réabli grâce à la régression de nos importations en volume qui a fait suite à la stagnation de la production. La reprise de l'activité économique actuellement en cours devrait à nouveau le menacer.

Cette stagnation du commerce extérieur de la France comme des autres pays occidentaux est un fait nouveau : l'année 1974 marque un temps d'arrêt et, peut-être, un retournement de cette tendance à la croissance simultanée de la production et des échanges mondiaux enregistrée depuis vingt ans.

Dans ces conditions, la France a dû redéfinir sa participation au commerce international en fonction d'*un nouvel ordre économique mondial*, à la mise en place duquel elle contribue activement par son action diplomatique. La France est, en effet, l'instigatrice et l'hôte de deux conférences : la première, qui s'est tenue à la mi-novembre à Rambouillet, fait suite aux accords de la Martinique de décembre 1974 et doit préparer la prochaine réunion du comité intérimaire du Fonds monétaire international chargé de réformer le système monétaire international ; la seconde, qui doit se tenir à Paris vers la mi-décembre et réunit à l'échelon ministériel des représentants de vingt-sept pays industrialisés ou en voie de développement, manifeste une volonté de dialogue Nord-Sud : on y parlera non seulement des problèmes de l'énergie mais encore de tous ceux qui mettent en relation pays riches et pays pauvres.

C'est dans cette perspective que nous allons étudier les actions menées par le Ministère du Commerce extérieur. Laissant au rapporteur de la Commission des Finances le soin de se livrer à l'examen détaillé des crédits budgétaires, nous allons procéder de la manière suivante :

— dans une première partie, nous montrerons comment s'est opéré le rétablissement de notre balance commerciale : après avoir mis l'accent sur les problèmes que pose notre approvisionnement extérieur, nous analyserons les résultats obtenus en 1974 et pour les huit premiers mois de 1975, en soulignant, d'une part la portée réelle du redressement et, d'autre part, la persistance de certaines insuffisances sectorielles ;

— dans une seconde partie, nous examinerons en détail les divers moyens mis en œuvre par le Gouvernement pour assurer le développement de nos exportations en insistant sur les divers aménagements de procédure qui ont eu lieu pour favoriser l'accès à l'exportation d'un plus grand nombre de petites et moyennes entreprises.

## I. — Le rétablissement de la balance commerciale française.

La crise mondiale pose désormais le problème de l'équilibre extérieur en des termes nouveaux ; il s'agit d'assurer l'approvisionnement de la France en produits essentiels à sa croissance, sans recourir à un endettement qui limite l'indépendance nationale.

Ceci a pu être obtenu en 1975 par le maintien de nos exportations et le freinage de nos importations au moyen du contrôle de la demande interne.

Il n'en reste pas moins que nos exportations continuent de présenter un certain nombre d'insuffisances sectorielles.

### A. — LE PROBLÈME DE L'APPROVISIONNEMENT EXTÉRIEUR

1° On peut d'abord noter un *changement d'attitude* face aux relations économiques internationales. Il apparaît clairement à la comparaison des rapports des commissions préparatoires des VI<sup>e</sup> et VII<sup>e</sup> Plans. Quelques citations illustrent bien ce changement d'état d'esprit : « Si la France, peut-on lire dans le rapport du Comité échanges extérieurs, doit se trouver plongée dans un environnement international dont beaucoup de facteurs laissent à penser qu'il sera dynamique, la question se pose de savoir dans quelle mesure elle pourra ou saura en profiter, à quel degré les contraintes extérieures qui paraissent devoir s'exercer sur elle, lui permettront, par-delà les politiques nationales autonomes, d'assurer l'expansion dans l'équilibre de sa balance des paiements jusqu'à 1975. »

Il s'agissait alors de saisir les chances offertes par le commerce international, de relever un défi ; il s'agit plutôt maintenant de riposter à une menace : « le retour à une phase prolongée de croissance » restant « aléatoire », « il a paru nécessaire d'envisager des éventualités, toutes moins favorables au redressement français, et justifiant des ripostes appropriées ».

On assiste en effet à une prise de conscience des dangers présentés par une excessive ouverture vers l'extérieur de notre économie : il est difficile de rester à l'écart de la récession mondiale lorsque 18,5 % de notre production est vendue à l'étranger, dont plus de 9 % vers les pays du Marché commun.

Aussi l'acceptation plus ou moins inéluctable du fait de l'« interdépendance accrue des économie » par le VI<sup>e</sup> Plan, laisse la place, dans le VII<sup>e</sup> Plan, à la « recherche d'une moindre dépendance ». Il convient cependant de bien marquer les limites d'une telle ambition.

Le recours au marché international ne se justifie pas seulement quand il s'agit pour un pays de se procurer les produits — et en particulier les matières premières — qui font défaut à l'économie nationale. Il est indispensable pour permettre à un pays d'accéder à la gamme variée de produits dont il a besoin et qu'il ne peut envisager de produire économiquement sur son seul marché national. Mais cette fonction de l'échange international qui est à l'origine de l'intensification des échanges entre pays industrialisés et, par là, de la croissance du commerce international depuis vingt ans, risque d'être battue en brèche dans la conjoncture présente : l'importation de produits de consommation dont les avantages sont plus psychologiques que réels, ainsi que celle de biens d'équipement aux performances très voisines de ceux produits par l'industrie nationale, peuvent apparaître inutiles, et cela d'autant plus que leur caractère « artificiel » fait contraste avec la nécessité de certaines importations de produits bruts. On peut cependant faire valoir, d'une part, que ce type d'échange stimule la productivité de l'appareil de production national — ce qui était un des principes de base du VI<sup>e</sup> Plan — et, d'autre part, que la réduction de ce genre d'importation se répercute sur l'activité économique des pays étrangers et donc, tôt ou tard, sur nos propres exportations.

Cette relative hypertrophie du commerce entre pays industrialisés, c'est-à-dire entre économies plus concurrentes que complémentaires, ainsi que l'insuffisante diversification économique des échanges, s'est trouvée favorisée au cours de ces deux dernières décennies par la stagnation du pouvoir d'achat des pays en voie de développement résultant de la baisse des prix relatifs des matières premières. Le renversement de cette tendance qui s'est opérée au

début des années 1970 devrait favoriser une nouvelle division internationale du travail faisant une plus large place aux échanges entre économies complémentaires.

2° Cette évolution est la conséquence naturelle de la *priorité* que les pays industrialisés vont désormais accorder au financement de leur *déficit énergétique*. D'une part, ne pouvant guère faire diminuer leurs importations d'énergie, ils auront tendance à limiter leurs importations réciproques au strict nécessaire. D'autre part, et surtout, ils seront conduits à faire porter leurs efforts d'exportation vers les pays susceptibles de fournir les matières premières qui leur manquent et, notamment, vers les pays pétroliers.

C'est ainsi, en particulier, que le rééquilibre de la balance commerciale française supposait deux conditions : d'abord, le *transfert d'une fraction* (soit environ 3 % selon les estimations du rapport sur les orientations préliminaires du VII<sup>e</sup> Plan) *de la production intérieure brute vers la demande extérieure*, grâce à la maîtrise de la demande intérieure ; ensuite, le *redéploiement de nos exportations* vers les pays détenteurs de matières premières : les pays pétroliers au pouvoir d'achat accru et les pays socialistes moins touchés par la crise mondiale.

Telle est effectivement l'évolution qui a marqué les échanges extérieurs de la France lors de leur redressement au cours de l'année 1975.

## B. — LE REDRESSEMENT DES ÉCHANGES EXTÉRIEURS DE LA FRANCE

Amorcé dès la fin de l'année dernière, le rééquilibre de notre balance commerciale s'est poursuivi au cours de 1975, même si les derniers résultats connus semblent démontrer la disparition du fort excédent enregistré au premier semestre.

### 1. Les résultats pour 1974.

En 1974, le taux de couverture de nos échanges a été (en termes F. O. B. / F. O. B.) de 93,3 %, soit un déficit de l'ordre de 17 milliards de francs. Les importations d'un montant de 240 milliards de francs ont augmenté de plus de 50 % en valeur par rapport à l'année 1974. Les exportations d'un montant de 223 milliards de francs n'ont augmenté que de 37 %.

Les statistiques mensuelles corrigées des variations saisonnières manifestent une évolution très contrastée : après une nette détérioration pendant la première partie de l'année, notre balance commerciale s'est sensiblement améliorée pour dégager un résultat positif en décembre.

**Résultats mensuels F. O. B./F. O. B. (matériel militaire inclus) C. V. S./C. J. O.**

|   | JANVIER                   | FEVRIER | MARS  | AVRIL | MAI   | JUIN  | JUILLET | AOUT  | SEPTEMBRE | OCTOBRE | NOVEMBRE | DECEMBRE |
|---|---------------------------|---------|-------|-------|-------|-------|---------|-------|-----------|---------|----------|----------|
|   | (En milliards de francs.) |         |       |       |       |       |         |       |           |         |          |          |
| Importations .....                      | 17,9                      | 18,4    | 19,0  | 20,3  | 21,8  | 20,3  | 22,1    | 21,5  | 20,2      | 19,9    | 19,6     | 19,0     |
| Exportations .....                      | 17,4                      | 16,9    | 17,7  | 18,4  | 18,7  | 19,9  | 19,1    | 19,3  | 19,2      | 18,4    | 19,4     | 19,4     |
| Soldes .....                            | - 0,5                     | - 1,5   | - 1,3 | - 1,9 | - 3,1 | - 0,4 | - 3,0   | - 2,2 | - 1,0     | - 1,5   | - 0,2    | + 0,4    |
| Taux de couverture en pourcentage ..... | 97,1                      | 92,1    | 92,9  | 90,4  | 85,7  | 98,1  | 86,4    | 90,0  | 94,9      | 92,5    | 98,9     | 102,1    |

On peut remarquer que le rétablissement de la balance commerciale française s'est opéré grâce à la conjonction de deux phénomènes :

— *le maintien à un haut niveau de nos exportations* qui cessent de progresser depuis le mois de juin où elles ont atteint 19,9 milliards de francs ; après une baisse de près de 2,5 milliards de francs par rapport à ce niveau en octobre, elles se sont stabilisées à 19,4 milliards de francs à la fin de l'année.

— *la régression de nos importations* qui, après avoir culminé à 22 milliards de francs en juillet, ne sont plus montées qu'à 19 milliards de francs en décembre, soit une diminution de près de 14 %.

Ainsi, le redressement doit-il être imputé à la régression des importations, conséquence directe du plan de refroidissement de l'économie. Celui-ci avait donc atteint cet objectif dès la fin de l'année 1974 sans dégradation majeure de l'emploi.

Ce résultat a pu être obtenu par l'amélioration de notre excédent hors énergie qui a permis de compenser en partie l'aggravation de notre déficit énergétique.

Celui-ci a triplé par rapport à 1973 pour atteindre 51 milliards de francs du fait du quadruplement du prix du pétrole brut qui s'est appliqué à une consommation quasi incompressible (— 4 % par rapport à 1973).

L'excédent hors énergie, qui s'est élevé à 17 milliards, soit 7 milliards de francs de plus que l'année précédente, a été acquis au cours du second semestre.

**L'analyse de nos échanges par produits et par secteur** fait apparaître une certaine amélioration de leur structure. Certes, pour 1974, on peut remarquer la baisse de la part des exportations de produits finis dans le commerce global d'exportation, qui est passée à 46,1 % contre 49,4 % en 1973. Cette baisse a été plus marquée en ce qui concerne les biens de consommation — 22,9 % en 1974 contre 25,4 % en 1973 — qu'en ce qui concerne les biens d'équipement — 23,2 % contre 24 %.

En revanche, si le taux de couverture des échanges de biens de consommation, toujours fortement positif, est passé de + 150 % à + 143 % celui des échanges de biens d'équipement est devenu positif atteignant près de 103 % contre 98 % en 1973.

Si ces derniers résultats sont incontestablement favorables, la structure des échanges par produit fait apparaître cependant le rôle anormalement important de certains postes. Il s'agit notamment :

— des *échanges de produits agricoles* dont le solde positif dépasse 10 milliards de francs contre 6,5 milliards en 1973. Ceci est parfaitement normal, eu égard à l'importance et à la productivité de l'agriculture française : à l'instar des Etats-Unis, la France peut être un pays possédant à la fois une agriculture puissante et une technologie avancée. Par contre, il est plutôt anormal que le poste viande-volailles ait été déficitaire : 5 milliards d'exportations contre 6,7 milliards de francs d'importations en 1974, soit un déficit de 1,7 milliard de francs, ce qui d'ailleurs représente un certain progrès par rapport à 1973 où ce même déficit se montait à près de 3 milliards de francs ;

— du *secteur automobile* dont le solde positif a atteint plus de 11 milliards contre 8 milliards en 1973 soit près des deux tiers du solde positif de nos échanges hors énergie ;

— des *ventes d'armement* — matériels aéronautiques compris — qui se montent à plus de 2,5 milliards de francs en 1974 (2,8 milliards en 1973) ; il s'agit de matériels militaires par destination. Ceux de nature non spécifiquement militaire (camions, matériel

électronique, pièces de rechange) sont répartis aux chapitres correspondants des statistiques de la balance des paiements. Ces ventes représenteraient ainsi seulement 1 % du total de nos exportations mais sans doute 10 à 15 % de notre solde positif hors énergie.

L'analyse de la structure géographique fait apparaître un certain **redéploiement de notre commerce extérieur**.

La crise pétrolière a eu pour effet de modifier les courants d'échanges. La part de notre commerce avec les pays industrialisés et en particulier avec les pays de la C. E. E. s'est réduite, alors que le pourcentage des échanges que nous effectuons avec les pays pétroliers s'est fortement accru.

Le tableau ci-après résume l'évolution intervenue dans la répartition géographique de nos échanges.

|   | PART<br>dans nos importations<br>en pourcentage. |        | PART<br>dans nos exportations<br>en pourcentage. |        | SOLDE<br>en<br>milliards de francs. |           |
|---|--|--------|--|--------|-------------------------------------|-----------|
|   | 1973   | 1974   | 1973   | 1974   | 1973                                | 1974      |
|   |  |        |  |        |                                     |           |
| Pays industriels.....                           | 77,0   | 68,5   | 78,2   | 76,6   | — 3,040                             | — 5,183   |
| (dont C. E. E.).....                            | (55,0)   | (47,6) | (55,7)   | (53,1) | (— 2,436)                           | (— 3,859) |
| Pays à économie centralisée.....                | 3,1  | 2,9    | 4,1  | 4,1    | + 1,253                             | + 1,563   |
| Pays pétroliers.....                            | 9,9  | 18,7   | 4,8  | 6,1    | — 8,650                             | —34,042   |
| Autres pays en voie de développe-<br>ment ..... | 6,8  | 6,4    | 8,2  | 8,8    | + 1,837                             | + 3,128   |
| Pays de la zone franc.....                      | 3,2  | 3,5    | 4,7  | 4,4    | + 2,190                             | + 0,944   |

Le redéploiement progressif de nos exportations a été orienté vers les pays en voie de développement et surtout les pays pétroliers : les ventes françaises à ces pays ont en effet augmenté de plus de 76 % alors que la croissance des exportations totales a été de 38 %. Les taux de progression les plus importants ont été obtenus sur l'Irak (+ 176 %), l'Arabie Saoudite (+ 150 %), l'Indonésie (+ 112 %), la Libye (+ 92 %) et l'Algérie (+ 78 %). En revanche, nos ventes aux pays de la zone franc n'ont augmenté que de 29 % alors que nos importations se sont accrues de 65 %.

A part, bien entendu, le déficit de nos échanges avec les pays du Moyen-Orient qui a approché 32 milliards de francs quadruplant par rapport à 1973, le phénomène le plus préoccupant en 1974 a sans doute été l'augmentation de notre déficit commercial avec la C. E. E. et les Etats-Unis.

Si, globalement, le taux de couverture de nos échanges avec la C. E. E. s'est maintenu à 97 % depuis 1972, le déficit correspondant a augmenté en valeur absolue atteignant plus de 4 milliards en 1974.

Le solde débiteur de nos échanges avec l'Allemagne s'est accru régulièrement depuis trois ans (— 2,4 milliards, — 6,7 milliards, — 11 milliards) ; le taux de couverture est passé de 82 % en 1973 à 77 % en 1974. Il en est de même dans nos relations avec les Pays-Bas : le déficit a doublé (— 2,621 milliards de francs contre 1,2 milliard de francs) et le taux de couverture n'a plus été que de 82 % contre 88 % en 1973.

Au contraire, le solde créditeur de la balance commerciale avec l'Italie a presque doublé par rapport à 1973 (+ 6,6 milliards de francs contre + 3,7 milliards de francs) ; le taux de couverture a progressé de 10 points (135 % + contre 125 %).

Avec la Grande-Bretagne, le solde des échanges (+ 3 milliards de francs) a été supérieur à celui enregistré en 1973 (+ 2,4 milliards de francs).

De même, notre déficit à l'égard des Etats-Unis a continué de croître en 1974 pour atteindre plus de 9 milliards de francs, soit une augmentation de près de 50 % par rapport à 1973.

## *2. Les résultats en 1975.*

Pour les huit premiers mois de 1975, cette tendance au redressement de la balance commerciale française se confirme ainsi qu'une amélioration de la structure.

En termes F. O. B./F. O. B., la balance devient positive de près de 7 milliards de francs alors qu'elle avait été déficitaire de 13,8 milliards en 1974. L'ampleur de ce rétablissement résulte d'une diminution des importations de 11 % mais aussi d'une progression de 3 % des exportations en valeur.

Si la contraction des échanges que l'on observe tend à faire nuancer l'appréciation favorable du solde global de nos échanges, il n'en est pas de même de leur structure qui s'est améliorée de façon remarquable.

Ainsi, les bons résultats de notre commerce proviennent pour l'essentiel de l'augmentation de l'excédent hors énergie qui passe de 7 milliards de francs à 28 milliards de francs.

**Soldes C. A. F./F. O. B.**

|                             | 8 MOIS 1974               | 8 MOIS 1975   |
|-----------------------------|---------------------------|---------------|
|                             | (En milliards de francs.) |               |
| Energie .....               | — 32,4                    | — 30,5        |
| Hors énergie.....           | + 6,9                     | + 28,0        |
| Dont :                      |                           |               |
| Agriculture .....           | + 6,9                     | + 3,7         |
| Matières premières.....     | — 5,0                     | — 3,3         |
| Demi-produits .....         | + 0,9                     | + 8,9         |
| Biens d'équipement .....    | — 0,6                     | + 11,1        |
| Biens de consommation.....  | + 5,5                     | + 8,7         |
| <b>Total industrie.....</b> | <b>+ 5,8</b>              | <b>+ 28,7</b> |

Ce résultat a été obtenu malgré la réduction de l'excédent agricole grâce à la très importante augmentation de l'excédent dégagé sur les produits industriels, soit trois soldes positifs d'un montant de :

— 8 milliards de francs pour les demi-produits avec toutefois une tendance à la réduction ;

— 11 milliards de francs dégagés par nos échanges de biens d'équipement dont l'exportation, se sont accrus d'un tiers en huit mois ;

— 3,2 milliards de francs issus des échanges de biens de consommation qui ont été obtenus encore une fois grâce aux performances de l'industrie automobile.

Ce rétablissement a pu être réalisé grâce à une très nette modification des courants d'échanges en direction des pays de l'Est et des pays du Moyen-Orient :

| ZONES GEOGRAPHIQUES              | DEUXIEME trimestre 1974. | DEUXIEME trimestre 1975. |
|----------------------------------|--------------------------|--------------------------|
|                                  | (En pourcentage.)        |                          |
| C. E. E. ....                    | 55                       | 49,4                     |
| Autres pays d'Europe.....        | 14,9                     | 13,4                     |
| Amérique du Nord.....            | 5,8                      | 4,6                      |
| Autres pays développés.....      | 2,6                      | 2,2                      |
| Pays de l'Est.....               | 3,7                      | 5,2                      |
| Moyen-Orient (sauf Israël).....  | 2,4                      | 3,8                      |
| Autres pays sous-développés..... | 11,4                     | 16,5                     |
| Dont :                           |                          |                          |
| Afrique .....                    | 6,9                      | 11,4                     |
| Asie .....                       | 1,7                      | 2,4                      |
| Amérique latine.....             | 2,8                      | 2,7                      |
| Zone franc.....                  |                          |                          |

Les progrès sont surtout sensibles vers la catégorie autres pays sous-développés (sauf peut-être pour l'Amérique latine) dont la part dans nos exportations passe de 11,4 à 14,5 %.

Le même phénomène apparaît quand on analyse les chiffres bruts d'importations et d'exportations, par zone géographique, pour les trois derniers trimestres connus.

**Chiffres bruts.**

| ZONE GEOGRAPHIQUE                                    | QUATRIEME<br>trimestre 1974. | PREMIER<br>trimestre 1975. | DEUXIEME<br>trimestre 1975. | PREMIER<br>semestre 1975. |
|--|------------------------------|----------------------------|-----------------------------|---------------------------|
|  | (En milliards de francs.)    |                            |                             |                           |
| <b>C. E. E. :</b>                                    |                              |                            |                             |                           |
| Importations .....                                   | 29,67                        | 28,17                      | 28,17                       | 56,34                     |
| Exportations .....                                   | 30,00                        | 27,89                      | 28,80                       | 56,69                     |
| Solde .....  | + 0,33                       | — 0,28                     | + 0,63                      | + 0,35                    |
| <b>U. S. A. :</b>                                    |                              |                            |                             |                           |
| Importations .....                                   | 4,80                         | 4,95                       | 4,40                        | 9,35                      |
| Exportations .....                                   | 2,96                         | 2,24                       | 2,15                        | 4,39                      |
| Solde .....  | — 1,84                       | — 2,99                     | — 1,62                      | — 4,96                    |
| <b>Pays de l'Est :</b>                               |                              |                            |                             |                           |
| Importations .....                                   | 2,02                         | 1,92                       | 1,77                        | 3,69                      |
| Exportations .....                                   | 2,56                         | 2,81                       | 3,26                        | 6,07                      |
| Solde .....  | + 0,54                       | + 0,89                     | + 1,49                      | + 2,38                    |
| <b>Pays pétroliers:</b>                              |                              |                            |                             |                           |
| Importations .....                                   | 13,14                        | 10,65                      | 10,28                       | 20,93                     |
| Exportations .....                                   | 4,26                         | 4,83                       | 5,01                        | 9,84                      |
| Solde .....  | — 8,88                       | — 5,82                     | — 5,27                      | — 11,09                   |
| <b>Autres pays en voie de<br/>développement :</b>    |                              |                            |                             |                           |
| Importations .....                                   | 4,17                         | 3,69                       | 3,55                        | 7,24                      |
| Exportations .....                                   | 5,34                         | 6,13                       | 6,35                        | 12,48                     |
| Solde .....  | + 1,17                       | + 2,44                     | + 2,80                      | + 5,24                    |
| <b>Total des pays en voie de<br/>développement :</b> |                              |                            |                             |                           |
| Importations .....                                   | 17,31                        | 14,34                      | 13,75                       | 28,09                     |
| Exportations .....                                   | 9,60                         | 10,96                      | 11,36                       | 22,32                     |
| Solde .....  | — 7,71                       | — 3,38                     | — 1,39                      | — 5,77                    |

Si l'accroissement de l'excédent avec les pays de l'Est est important, la chute du déficit des échanges avec les pays en voie de développement (pays pétroliers compris) est remarquable. Il devient d'un ordre de grandeur comparable à celui que l'on a enregistré vis-à-vis des Etats-Unis.

Ce résultat d'ensemble est, comme le montre le tableau ci-dessus, moins la conséquence de la progression de nos ventes vers les pays pétroliers que de la baisse de nos importations associée à la forte progression de nos ventes vers les pays en voie de développement non pétroliers et, dans une moindre mesure, vers les pays de l'Est.

On constate également un certain redressement des performances de l'industrie française par rapport à celle de ses principaux concurrents.

La France fait figure honorable en 1974 sur les marchés du Moyen-Orient comme le montre le tableau suivant qui donne, pour chaque pays industriel, le taux de croissance de ses exportations totales et de celles destinées aux pays pétroliers entre 1973 et 1974.

| PAYS INDUSTRIELS      | PAYS<br>pétroliers.<br>I | TOUS PAYS<br>II | RAPPORT I/II |
|-----------------------|--------------------------|-----------------|--------------|
| Japon .....           | + 116,2                  | + 50,5          | 2,3          |
| Italie .....          | + 106,8                  | + 51,7          | 2,06         |
| Etats-Unis .....      | + 86,3                   | + 38,1          | 2,26         |
| France .....          | + 76,4                   | + 38,4          | 1,99         |
| R. F. A. ....         | + 75,3                   | + 29,2          | 2,58         |
| Grande-Bretagne ..... | + 53,3                   | + 32,4          | 1,65         |
| U. E. B. L. ....      | + 48                     | + 26,1          | 1,84         |
| Pays-Bas .....        | + 40,7                   | + 32,2          | 1,26         |

Ces taux d'accroissement des exportations sont exprimés en monnaies locales, ce qui fausse les comparaisons. Ainsi, les performances de l'Italie, et même, dans une certaine mesure, des Etats-Unis devraient être corrigées des effets de la dépréciation de leurs monnaies respectives. La France se place donc à peu près à égalité avec la R. F. A. dont la performance relative en pays pétrolier est cependant supérieure, mais assez loin derrière le Japon dont le dynamisme commercial n'a jusqu'ici guère été surpassé.

En 1974, le marché le plus dynamique a été celui de l'Irak, premier pays pour la progression des exportations pour tous les pays en question, sauf pour ceux de l'U. E. B. L. : les variations en

valeur relative — seules connues — semblent démontrer une performance très moyenne des exportateurs français qui n'ont augmenté leurs ventes à l'Irak par rapport à 1973 que de 75 % alors que les Etats-Unis, la R. F. A. et le Japon ont multiplié respectivement leurs ventes par 4, 7 et 9.

A l'exception de l'Irak, le progrès des exportations a été fort diversifié selon les pays industriels et les pays pétroliers, la France ayant surtout développé ses ventes vers l'Arabie séoudite et l'Indonésie, contrairement à la R. F. A. et la Grande-Bretagne qui, s'ils se sont montrés également dynamiques en Arabie séoudite, ont aussi nettement accru leurs exportations respectives vers le Koweït et l'Iran.

On constate également une *amélioration des performances des exportateurs français vers les pays industrialisés* par rapport à 1974, année au cours de laquelle la performance française était en général moins bonne que celle de ses principaux partenaires : la part de la France dans les importations de ses partenaires commerciaux avait diminué un peu plus (Espagne, R. F. A.) ou augmenté moins (Italie, Grande-Bretagne) que celle de ses concurrents. On note cependant une certaine amélioration sur le marché des Etats-Unis, où la France a amélioré sa position de 2,8 à 3 %, alors que ses partenaires du Marché commun ont vu leur part se réduire, sauf pour les pays de l'U. E. B. L.

Depuis le début de l'année 1975, on note une certaine augmentation de la part de la France dans les importations hors énergie de ses principaux partenaires commerciaux, comme le montre le tableau suivant :

|                       | POURCENTAGE<br>de variation<br>des importations<br>globales.<br>I | POURCENTAGE<br>de variation<br>des importations<br>en provenance<br>de France.<br>II | PART DE MARCHÉ<br>de la France<br>en pourcentage. |      |
|-----------------------|---|--|---|------|
|                       |   |  | 1974  | 1975 |
| R. F. A. ....         | + 4,4   | + 4,8  | 14,2  | 14,3 |
| Italie .....          | — 11,1  | — 8,0  | 17,5  | 18,1 |
| Belgique .....        | — 5,9   | — 5,5  | 20,5  | 20,6 |
| Grande-Bretagne ..... | + 9,3   | + 22,3   | 7,0   | 7,8  |
| Espagne .....         | + 15,0  | + 10,5   | 11,9  | 11,5 |
| Suisse .....          | — 17,5  | — 16,5   | 13,0  | 13,1 |
| Etats-Unis .....      | — 0,4   | + 21,1   | 2,7   | 3,2  |

Ainsi, sauf en Espagne, la France a amélioré sa position relative dans les importations de ses partenaires.

A partir de ces observations ainsi que des analyses effectuées par la Commission préparatoire au VII<sup>e</sup> Plan chargée d'étudier les relations économiques et financières avec l'extérieur, on peut faire le bilan des principaux points sur lesquels des efforts restent à faire pour donner à la France les moyens de maintenir et de renforcer sa place de **troisième exportateur mondial**.

### C. — LA PERSISTANCE DE CERTAINES INSUFFISANCES STRUCTURELLES

1° En ce qui concerne *la structure géographique*, si l'on peut constater une modification assez nette des courants d'échange vers les pays en voie de développement, la performance relative des exportateurs français semble encore modeste et doit notamment pouvoir être améliorée vers l'Amérique latine.

Cependant, les faiblesses les plus graves apparaissent dans notre commerce avec les pays industrialisés et, plus particulièrement, avec les Etats-Unis et la R. F. A. à l'égard desquels notre déficit s'est notablement accru ces deux dernières années et ne semble pas en voie de résorption.

2° *La structure de nos échanges par secteur* pourrait être améliorée dans les domaines suivants :

— *les échanges agricoles* dont le solde positif depuis 1969 devrait pouvoir être maintenu au niveau élevé des années 1973 et 1974. Outre la promotion des produits (céréales, sucre, vins) pour lesquels la France a une vocation internationale, on devrait pouvoir réduire la dépendance de notre pays vis-à-vis de l'extérieur sur deux plans : les importations de certains produits de base seraient à limiter, ne serait-ce que pour des raisons de récurrence d'approvisionnement ; il s'agit de protéines végétales (soja) dont on devrait développer la production en France ou du moins celle de ses substituts agricoles (oléagineux) ou industriels (lysine, protéines de pétrole). Cela concerne également des échanges de viande et de poisson dont les déficits respectifs se montent encore en 1974 à 250 et 286 millions de francs ;

— *les échanges de produits industriels* ; pour les biens d'équipement, des points forts existent déjà dans les matériels et équipements navals, les travaux publics, les matériels ferroviaires (équipements fixes ou matériels roulants), certains équipements miniers (exploitation souterraine). Cependant, des progrès peuvent encore être accomplis dans les constructions électriques et la construction mécanique et, plus encore, dans les secteurs des machines agricoles, des machines-outils, des moteurs Diesel et des véhicules utilitaires.

La France devrait pouvoir, par ailleurs, maintenir et renforcer les positions acquises en matière de biens de consommation et notamment celles obtenues grâce au dynamisme de son industrie automobile ;

— *le secteur des « invisibles »* qui a accusé, en 1974, un déficit de plus de 10 milliards de francs, devrait faire l'objet d'efforts soutenus, compte tenu de la nécessité de financer les transferts de salaire et de payer les redevances sur les brevets étrangers ; le déficit de ce dernier poste peut cependant être réduit par de bons résultats en matière d'ingénierie dans les pays en voie de développement. Il s'agit de développer les activités suivantes : les grands travaux, mais, surtout, les assurances — qui ne réalisent que 10 % de leur chiffre d'affaires à l'exportation contre 50 % pour les assurances anglaises — et la marine marchande qui n'assure le transport que de 25 % en volume et de 45 % en valeur des exportations françaises. Aussi, en 1974, le déficit de la *balance des paiements courants* a-t-il atteint plus de 28 milliards de francs, soit près du double de celui de la *balance commerciale*. De même, pour les huit premiers mois de 1975, l'excédent commercial de 8 milliards de francs n'est-il plus que de 2 milliards de francs en termes de paiements courants.

\*

\* \*

Au terme de cette analyse des problèmes que pose à la France le maintien de son équilibre extérieur, il est possible de déterminer les grandes lignes de la politique de soutien à l'exportation en fonction de laquelle peuvent être appréciés les efforts actuellement déployés par le Ministère du Commerce extérieur pour assurer le développement de nos échanges.

## II. — Les aides à l'exportation.

Pour préciser les modalités d'une telle politique, il peut être fait référence aux propositions contenues dans le rapport de la Commission, préparatoire au VII<sup>e</sup> Plan des relations économiques et financières avec l'extérieur :

« Les entreprises qui exportent sont en nombre insuffisant et il convient d'élargir la gamme de celles qui n'hésitent pas à considérer la clientèle étrangère comme un débouché naturel. L'état d'esprit même des chefs d'entreprise doit évoluer dans ce sens. Aussi tous les mécanismes de l'économie devraient-ils jouer de façon à éveiller et encourager les vocations exportatrices.

« Les procédures administratives touchant sous divers angles au financement des exportations et au recouvrement des créances supportent la comparaison avec ce qui existe à l'étranger et n'appellent sans doute pas de réformes profondes. Elles pourraient cependant recevoir utilement de nombreux aménagements de détail. Les entreprises devraient être mieux informées des procédures existantes. Il serait souhaitable de simplifier et de coordonner le fonctionnement des organismes compétents en matière de commerce extérieur.

« Le soutien des ventes appelle des politiques d'autre nature :

« — un effort de prospection et d'information ;

« — un renforcement du courant d'investissement à l'étranger pour étoffer les réseaux commerciaux, créer des usines de montage ; sur ce point, les procédures en vigueur paraissent complexes aux entreprises ;

« — l'encouragement à résider à l'étranger où la présence de nos techniciens sera de plus en plus nécessaire ;

« — une formation appropriée des personnes susceptibles de s'expatrier et notamment une adaptation à ce besoin concret de l'enseignement des langues étrangères ;

« — un développement des multiples services qui accompagnent l'exportation et pour lesquels la France est insuffisamment équipée (transport, transit, manutention, assurance, négoce). Il est possible de s'inspirer de l'exemple d'autres pays pour lesquels un rôle majeur est joué soit, par les banques grâce à leurs

représentations à l'étranger (Allemagne), soit par des sociétés spécialisées dans le négoce (Japon). »

« De tels objectifs impliquent, sur le plan industriel, une politique de prospective extérieure plus agressive. Selon la commission, il importe à cet égard :

« — que les représentations commerciales officielles à l'étranger disposent de moyens accrus ;

« — qu'une politique de présence des entreprises, par ouverture de bureaux de représentation ou de comptoirs permanents, soit encouragée par des moyens à étudier (avantages fiscaux par exemple) ;

« — que des missions coordonnées d'exportateurs et de financiers soient mises sur pied, ce qui implique que la profession bancaire et d'autres branches d'activité (transporteurs, assureurs) poursuivent leurs efforts en vue de répondre de façon coordonnée à des besoins nouveaux ;

« — que le statut des Français à l'étranger soit amélioré notamment sur des points où il ne comporte pas de protection suffisante (protections sociales et garantie d'emploi au retour). »

Sur le plan agricole, il est nécessaire de procéder à une rationalisation du dispositif d'exportation :

« Dans une large mesure, ce dispositif, notamment pour sa partie commerciale, s'est mal adapté à la croissance de nos échanges. Il se caractérise trop souvent par une prolifération de firmes, de marques et d'intervention face à un marché, aussi bien intra qu'extra C. E. E., de plus en plus concentré et dominé par des groupes internationaux, puissants et souvent polyvalents. Un effort énergique de coordination et de restructuration s'impose autour des thèmes suivants :

« 1° Concentration des structures et interventions commerciales de façon à éviter une concurrence anarchique aussi bien au niveau français qu'au niveau communautaire. Plus grande implication des sociétés de négoce importantes ;

« 2° Définition d'une politique visant soit à promouvoir des marques ou appellations pour l'exportation (exemple : fruits, produits laitiers banalisés), soit à en limiter la prolifération (exemple : vins, fromages) ;

« 3° Renforcement de la recherche d'amélioration de la qualité des produits aussi bien au niveau de la production qu'à celui de la transformation ;

« 4° Renforcement des liaisons entre l'appareil de production et de transformation et l'appareil commercial. »

De ces propositions, la commission retient essentiellement la nécessité d'accroître le nombre des entreprises exportatrices et donc d'infléchir les procédures d'aide à l'exportation dans un sens qui les rendent plus accessibles aux petites et moyennes entreprises.

Telle semble être également une des préoccupations majeures du Gouvernement, sinon dans les négociations d'Etat à Etat qu'il dirige, du moins sur le plan des deux autres types d'intervention : crédits et assurances à l'exportation ; promotion commerciale des produits français à l'étranger.

#### A. — L'ASSURANCE ET LE CRÉDIT A L'EXPORTATION

Il s'agit d'aides financières destinées à compenser les risques inhérents à l'activité exportatrice.

##### 1. Le crédit à l'exportation.

Divers types de crédits à l'exportation, crédits de préfinancement, crédits à court terme, crédits à moyen et long terme « acheteur » et « fournisseur », sont distribués, hors encadrement du crédit, à des taux généralement bonifiés par le Trésor.

Le tableau ci-dessous rend compte de l'évolution des encours de crédits à moyen et long terme à l'exportation pour les cinq dernières années.

|                            | 1970                   | 1971 | 1972 | 1973  | 1974  |
|----------------------------|------------------------|------|------|-------|-------|
|                            | (Milliards de francs.) |      |      |       |       |
| Crédits à moyen terme..... | 8                      | 10   | 14   | 16,7  | 18,4  |
| Crédits à long terme.....  | 3,7                    | 5    | 4,7  | 5,5   | 6,1   |
| Dont crédit acheteur.....  | (0,9)                  | (1)  | (2)  | (2,7) | (3,3) |
| Total .....                | 11,7                   | 15   | 18,7 | 22,2  | 24,5  |

A côté de ces crédits normaux accordés par la Banque française pour le commerce extérieur, le Gouvernement a mis en place, en mars 1974, une *procédure spéciale de financement* dépendant du Crédit national et du Crédit hôtelier.

Un montant de 5 milliards de francs de crédits porté à 7 milliards en avril 1975 peut être accordé à un taux préférentiel aux entreprises s'engageant à augmenter durablement de 5 % leur chiffre d'affaires à l'exportation. En avril 1975, le pourcentage a été ramené à 3 ou à 2 % pour les entreprises déjà fortement exportatrices et les modalités de l'engagement ont été modifiées pour tenir compte des irrégularités dans le chiffre d'affaires inévitable pour les petites et moyennes entreprises.

La procédure a connu un grand succès auprès de cette catégorie d'entreprises : sur 4 milliards de francs de crédits distribués seulement 25 à 30 % d'entre eux ont été distribués à des entreprises faisant plus de 100 millions de francs de chiffre d'affaires.

## 2. L'assurance à l'exportation.

Ce type d'aide a vu ses procédures récemment modifiées pour être rendues plus accessibles aux petites et moyennes entreprises.

Désormais, les exportateurs ou leurs banquiers déposent toutes leurs demandes d'assurance-crédit à la Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur (COFACE). Celle-ci peut accorder une *police globale forfaitaire* couvrant tous les risques commerciaux et politiques sur acheteurs publics ou privés sans distinction de pays.

La croissance des garanties délivrées en 1974 est comme en 1973 de l'ordre de 33 %. Compte tenu de l'importance des contrats conclus, l'année 1975 devrait connaître un très important développement des polices, et donc du montant des opérations garanties par la COFACE.

Le tableau ci-dessous retrace, pour chaque type de risque, les montants garantis.

| TYPES DE RISQUES                            | 1970                     | 1971 | 1972 | 1973 | 1974 |
|---|--------------------------|------|------|------|------|
|   | (En millions de francs.) |      |      |      |      |
| Risque politique court terme....            | 5,7                      | 5,7  | 6,6  | 7,9  | 12,9 |
| Risque politique moyen et long terme .....  | 14,9                     | 18,7 | 13,8 | 18,4 | 24,9 |
| Risque commercial court terme..             | 0,8                      | 0,9  | 1,1  |      | 2,4  |
| Risque commercial moyen et long terme ..... | 3,2                      | 4,3  | 2,7  | 2,4  | 6,3  |

A noter que, pour la première fois depuis cinq ans, la COFACE est déficitaire au titre de l'assurance crédit. Il serait, d'ailleurs, intéressant de connaître la répartition géographique des exportations couvertes par les assurances à l'exportation pour la comparer avec la structure de nos échanges : ainsi sait-on, par exemple, que 13 % des engagements de la COFACE concernent l'Algérie, alors que nos exportations vers ce pays ne représentent que 4 % de nos ventes à l'étranger.

Cet organisme offre également aux exportateurs la possibilité de se garantir contre les risques de change et contre les risques économiques : ce dernier type d'assurance, très onéreux pour le Trésor puisqu'il lui a coûté 440 millions de francs en 1974, tend à prémunir l'industriel contre des variations imprévisibles du prix des matières premières servant à fabriquer le bien exporté. En 1974, les montants des opérations respectivement garanties atteignent 1 et 10 milliards de francs. Quant à la garantie de change, son coût pourrait diminuer dans le cas où les accords de Rambouillet permettraient effectivement de limiter les fluctuations des monnaies.

Enfin, la COFACE est responsable de la garantie des investissements commerciaux et connexes à des opérations d'exportation, ainsi que de l'assurance foire et prospection. Ces deux procédures vont être analysées ci-dessous dans le cadre des actions de prospection des marchés étrangers.

## B. — LA PROMOTION DES EXPORTATIONS

Pour faire accroître les possibilités d'exportation des entreprises, l'Etat peut assurer directement la collecte et la diffusion des renseignements sur les produits français ou les marchés étrangers ; il peut aussi coordonner et subventionner les efforts d'organismes professionnels ou d'entreprises, notamment dans le cadre de l'assurance-foire ; il peut enfin accorder son aide financière aux entreprises désireuses de s'implanter sur un marché étranger. Tel est l'objet de l'assurance prospection et de la garantie aux investissements commerciaux et connexes.

Mais assurer la promotion des exportations ne consiste pas seulement à prospecter les marchés étrangers, il faut également prospecter les produits français susceptibles d'être exportés, et donc rechercher en amont les entreprises capables d'exporter. Tel

est l'objet de « *l'opération nouveaux exportateurs* » qui vise à permettre, à un plus grand nombre de petites et moyennes entreprises, l'accès aux marchés étrangers.

1° La représentation diplomatique française à l'étranger constitue un réseau de *renseignements* utiles à l'exportateur. Des efforts ont notamment été effectués en 1975 pour stimuler l'activité des postes de l'expansion économique à l'étranger : des enquêtes leur ont été confiées portant, par exemple, sur les possibilités d'approvisionnement de la France en minerais et métaux, les exportations de produits agricoles vers les pays du Moyen-Orient producteurs de pétrole, etc. Ce type d'information est centralisé par le *Centre français pour le commerce extérieur* qui en assure la diffusion en France. Celui-ci a aussi pour rôle d'accueillir les missions d'acheteurs étrangers.

La diffusion de l'information sur les produits français est également assurée dans le cadre de la *coopération technique* : il s'agit principalement de stages accordés aux spécialistes étrangers pour leur faire connaître les techniques de pointe, de colloques et de missions conseils auprès d'organismes étrangers de développement industriel.

2° L'Etat assure aussi la *coordination des efforts privés de prospection*.

Le Comité des foires assure la participation française aux grandes foires internationales générales, comme celle de Singapour en 1974, ou à des salons spécialisés, et met aussi sur pied des manifestations purement françaises comme celles qui ont été organisées à Pékin et Toronto en 1974.

L'assurance-foire a ainsi coûté plus de 10 millions de francs en 1974.

Une activité analogue est exercée par la Société pour l'expansion des ventes de produits agricoles et alimentaires (SOPEXA) en ce qui concerne les produits agricoles : elle a réuni diverses entreprises françaises pour la promotion commerciale des produits français ou pour la réalisation de missions à l'étranger.

3° *L'aide à la prospection commerciale des marchés étrangers* peut enfin prendre la forme d'une participation de l'Etat aux risques de l'entreprise. Celui-ci est remboursé en cas de succès.

L'assurance prospection et la garantie des investissements commerciaux et connexes à des opérations d'exportation sont accor-

dées par la Coface. Cette dernière procédure, qui ne connaît actuellement guère de succès, mériterait d'être encouragée puisqu'il semble que, du moins sur les marchés éloignés de la France, il y ait une nette corrélation entre investissements réalisés sur place et courants d'exportation.

Dans le cadre de l'opération « nouveaux exportateurs », il a été mis en place une *procédure simplifiée d'assurance prospection* ; celle-ci est accessible aux entreprises réalisant moins de 5 % du chiffre d'affaires à l'exportation et n'envisageant pas de dépenser plus de 150 000 F pour leur opération de prospection.

4° L'opération « nouveaux exportateurs » qui comprend des mesures de simplification des procédures classiques d'aide à l'exportation destinées à accompagner le nouvel exportateur lors de ses premières tentatives d'implantation sur les marchés étrangers, tend également à repérer les petites et moyennes entreprises capables d'exporter.

Actuellement, on considère que, compte tenu des sous-traitants, 35 % de nos exportations sont assurées par des petites et moyennes entreprises ce qui n'est pas négligeable même si trente entreprises en assurent 30 %.

Il n'est pas facile de procéder à des comparaisons avec l'étranger dans ce domaine. En effet, d'une part, le contenu de la notion de petite entreprise est extrêmement variable, d'autre part, une fraction importante des exportations de certains de nos principaux concurrents sont effectuées par l'intermédiaire de sociétés de commerce extérieur. Ce genre d'entreprise assure respectivement 60 % et 30 % des exportations japonaises et allemandes.

Pour trouver *deux mille exportateurs nouveaux*, il est prévu deux types d'action : une opération *diagnostic export* sera partiellement subventionnée par le C. F. C. E., par ailleurs, les services parisiens de cet organisme ainsi que les Chambres de commerce de province qui auraient passé une convention avec lui devront aider le nouvel exportateur dans ses démarches administratives et lui fourniront l'assistance de *consultants d'expérience* : il s'agit de spécialistes à la retraite qui, agréés par le Ministère du Commerce extérieur, conseilleront à titre bénévole l'entreprise dans ses études de marché et pour l'adaptation de sa gestion.

C. — LES NÉGOCIATIONS ENTRE ÉTATS

L'Etat peut être amené à prendre la responsabilité de négociations commerciales. Ceci est notamment le cas pour la plupart des exportations à destination des pays du Moyen-Orient ou des pays de l'Est pour lesquels les contrats sont conclus à la suite de négociations entre responsables politiques. Avant de préciser les problèmes que pose ce type d'échange, il convient de faire le point des contrats conclus en 1974 et 1975.

1. *Les contrats passés en 1974 et 1975.*

On peut dresser pour les pays du Moyen-Orient un tableau récapitulatif des contrats signés en 1974 et 1975 (en millions de francs).

| PAYS                     | 1974  | 1975 (1) |
|--------------------------|-------|----------|
| Iran .....               | 3 000 | 1 700    |
| Irak .....               | 3 100 | 1 000    |
| Arabie Saoudite (2)..... | 330   | 880      |
| Golfe Persique (2).....  | 2 100 | >        |
| Libye (2).....           | 1 000 | >        |
| Algérie .....            | 5 500 | 3 500    |
| Syrie .....              | 1 500 | 2 000    |

(1) Estimations provisoires.

(2) Paiement comptant.

On peut établir le même tableau pour les contrats passés par la France avec les pays de l'Est.

| PAYS                  | 1974         | 1975         |
|-----------------------|--------------|--------------|
| R. D. A. ....         | 878          |              |
| Bulgarie .....        | 88           | 545          |
| Pologne .....         | 1 669        | 915          |
| Roumanie .....        | 461          |              |
| Tchécoslovaquie ..... | 180          |              |
| U. R. S. S. ....      | 4 248        | 1 204        |
| Yougoslavie .....     | 456          | 249          |
| <b>Total .....</b>    | <b>7 979</b> | <b>2 913</b> |

Il n'est pas possible de porter un jugement sur les performances françaises au vu des données fournies par l'administration pour deux raisons principales. D'une part, l'absence de renseignements à peu près exhaustifs sur les contrats obtenus pas nos concurrents n'offre par les *points de comparaison* indispensables. D'autre part, il n'est pas fait mention de l'état réel de l'exécution de ces contrats ; or, il est fréquent que celle-ci se heurte à de graves difficultés.

## 2. L'exécution de ces contrats.

Celle-ci rencontre certaines difficultés avec certains pays désireux d'équilibrer leurs relations commerciales avec la France.

Ainsi l'Algérie, dont le déficit commercial à l'égard de la France n'a cessé d'augmenter pour atteindre 3 milliards de francs pour le seul semestre 1975, menace de remettre en cause plusieurs projets industriels avec la France, et notamment la construction par Renault d'une importante usine d'Oran évaluée à une dizaine de milliards de francs.

Une des causes du déficit réside dans la réticence des entreprises à se faire payer en pétrole brut algérien dont le prix est nettement plus élevé que celui en provenance du Moyen-Orient.

Les échanges avec l'U. R. S. S. suscitent des difficultés analogues puisque le déficit soviétique serait de l'ordre de 1,5 milliard de francs pour 1975. Dans l'immédiat, le rééquilibrage peut s'opérer grâce à une augmentation des importations françaises de pétrole. A terme, il faudra mettre au point une formule de compensation suffisamment souple pour convenir aux besoins de l'économie française ; par exemple, le rachat systématique par Pechiney des lingots d'aluminium produits par l'usine qu'ils pourraient construire (pour un montant égal aux annuités de remboursement des crédits consentis par la France) poserait à la firme française de graves problèmes d'écoulement de production.

Il s'agit là de formules d'avenir mais dont la multiplication risque d'entraver le bon fonctionnement des marchés nationaux et internationaux.

### Conclusion.

En définitive, si votre commission se félicite des résultats obtenus, elle n'en reste pas moins consciente de leur caractère précaire, et souhaite, en conséquence, que soient poursuivis les efforts actuellement déployés pour faciliter nos exportations, *et notamment celles des petites et moyennes entreprises.*

Elle regrette, cependant, l'absence d'une véritable organisation de nos exportations agricoles et un certain manque d'information sur nos exportations d'armements et sur l'état d'exécution des « contrats » passés avec les pays de l'Est et du Moyen-Orient.

### Observations de la commission.

Celle-ci a examiné le budget du Commerce extérieur au cours de sa *séance du jeudi 13 novembre 1975*.

Après l'exposé du rapporteur pour avis, divers commissaires sont intervenus :

**M. Ehlers**, après avoir demandé des précisions sur la part du redressement de notre commerce extérieur dû à la régression des importations, s'est inquiété du manque d'information du Parlement sur certains points importants, comme le montant de nos exportations d'armements.

Intervenant sur le problème des exportations agricoles, **M. Sordel** a signalé que certains pays comme les Pays-Bas disposaient d'un réseau de promotion de leurs produits à l'étranger beaucoup plus développé que celui qui était à la disposition des agriculteurs français.

**M. Joseph Yvon** a demandé au rapporteur s'il pouvait présenter un bilan du coût budgétaire des aides à l'exportation et a fait état du préjudice que pouvait causer à certains secteurs industriels la réimportation de produits français précédemment exportés avec l'aide de l'Etat.

Enfin, **M. Debesson** a insisté sur la nécessité de tenir compte du déficit des « échanges invisibles » pour apprécier le rétablissement de notre équilibre extérieur, ainsi que sur celle de se tenir au courant de l'état d'exécution des contrats passés avec les pays de l'Est et du Moyen-Orient.

\*

\* \*

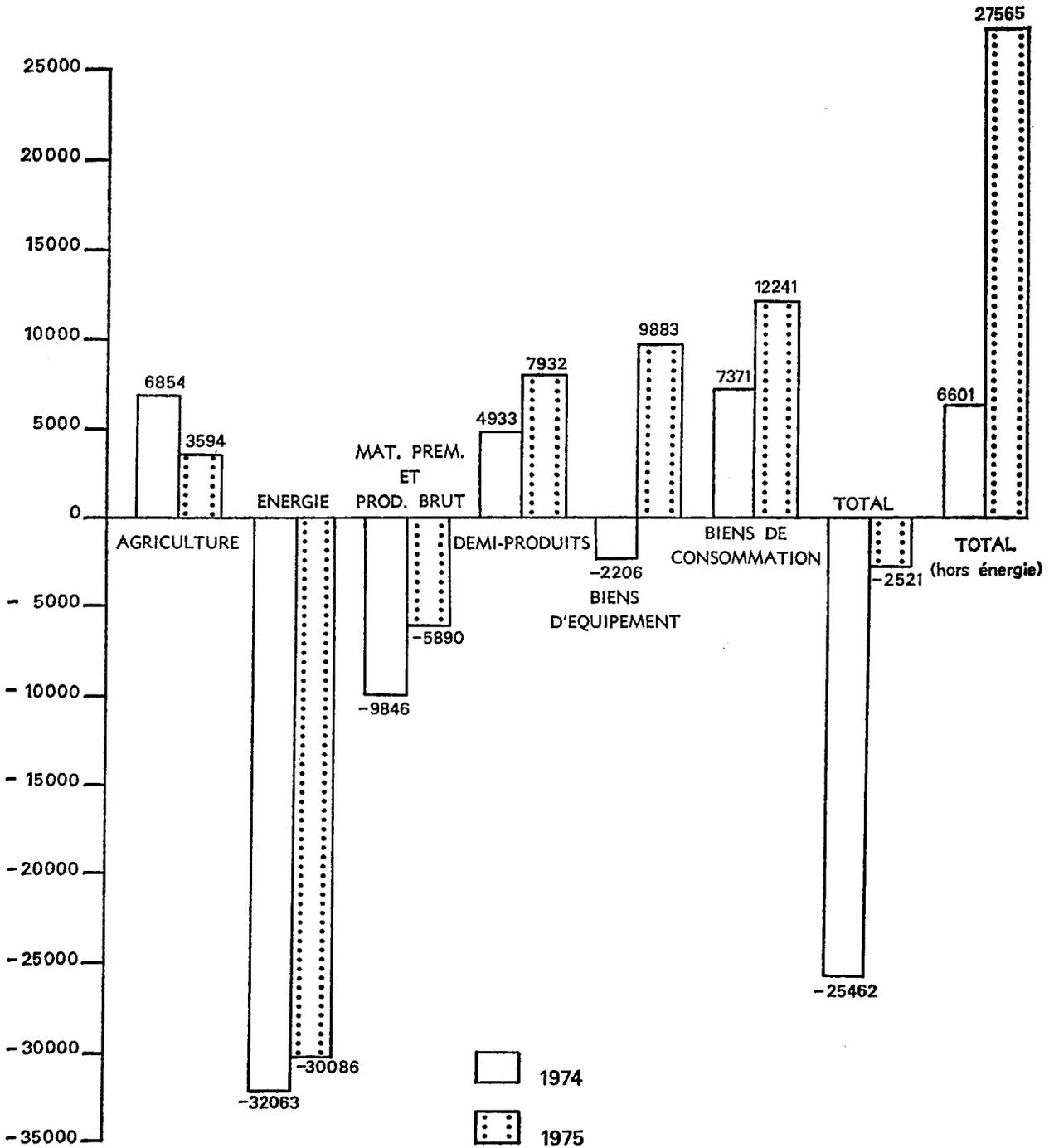
Sous réserve de ces observations, votre commission vous propose de donner un avis favorable à l'adoption des dispositions de la loi de finances pour 1976 relative au COMMERCE EXTÉRIEUR.

# ANNEXES



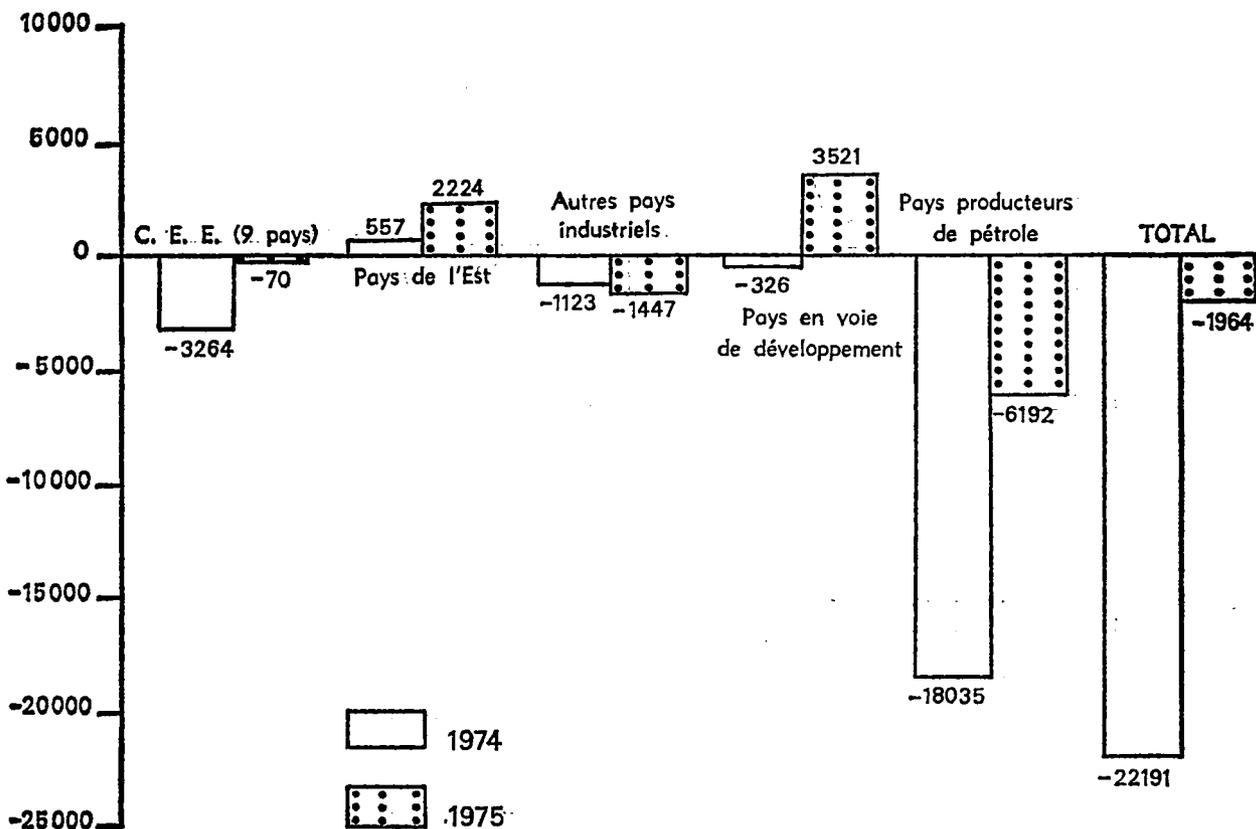
# ANNEXE I

**SOLDE COMMERCIAL (C. A. F./F. O. B.) PAR GRANDE CATEGORIE DE PRODUITS : 1974-1975 (HUIT PREMIERS MOIS)**



## ANNEXE II

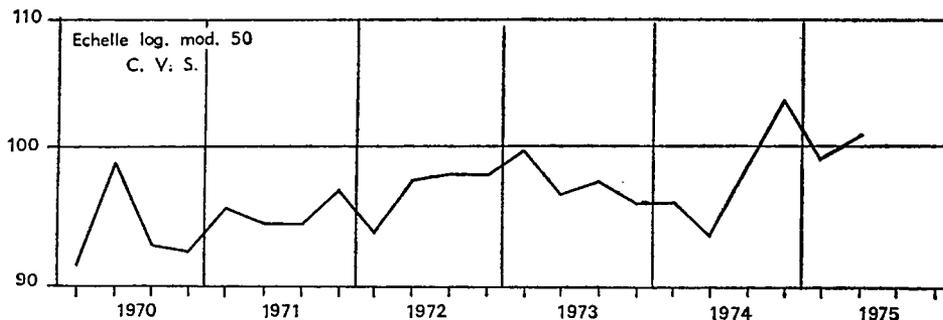
### SOLDE COMMERCIAL (C. A. F./F. O. B.) AVEC LES PRINCIPALES ZONES GEOGRAPHIQUES : 1974-1975 (HUIT PREMIERS MOIS)



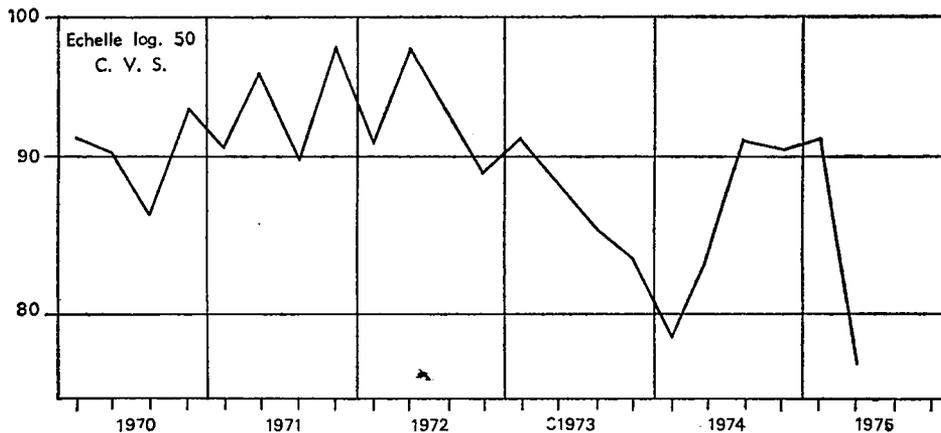
## ANNEXE III

### TAUX DE COUVERTURE DES ECHANGES DE LA FRANCE PAR ZONE GEOGRAPHIQUE DEPUIS 1970. (En pourcentage.)

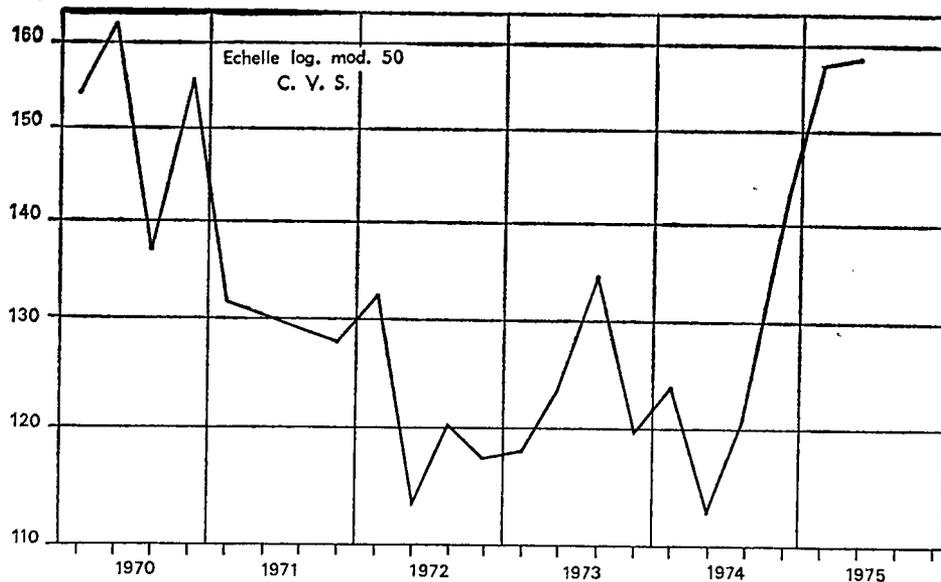
#### I. — Communautés européennes.



#### II. — Pays du serpent monétaire (C. E. E. moins l'Italie, la Grande-Bretagne et l'Irlande).

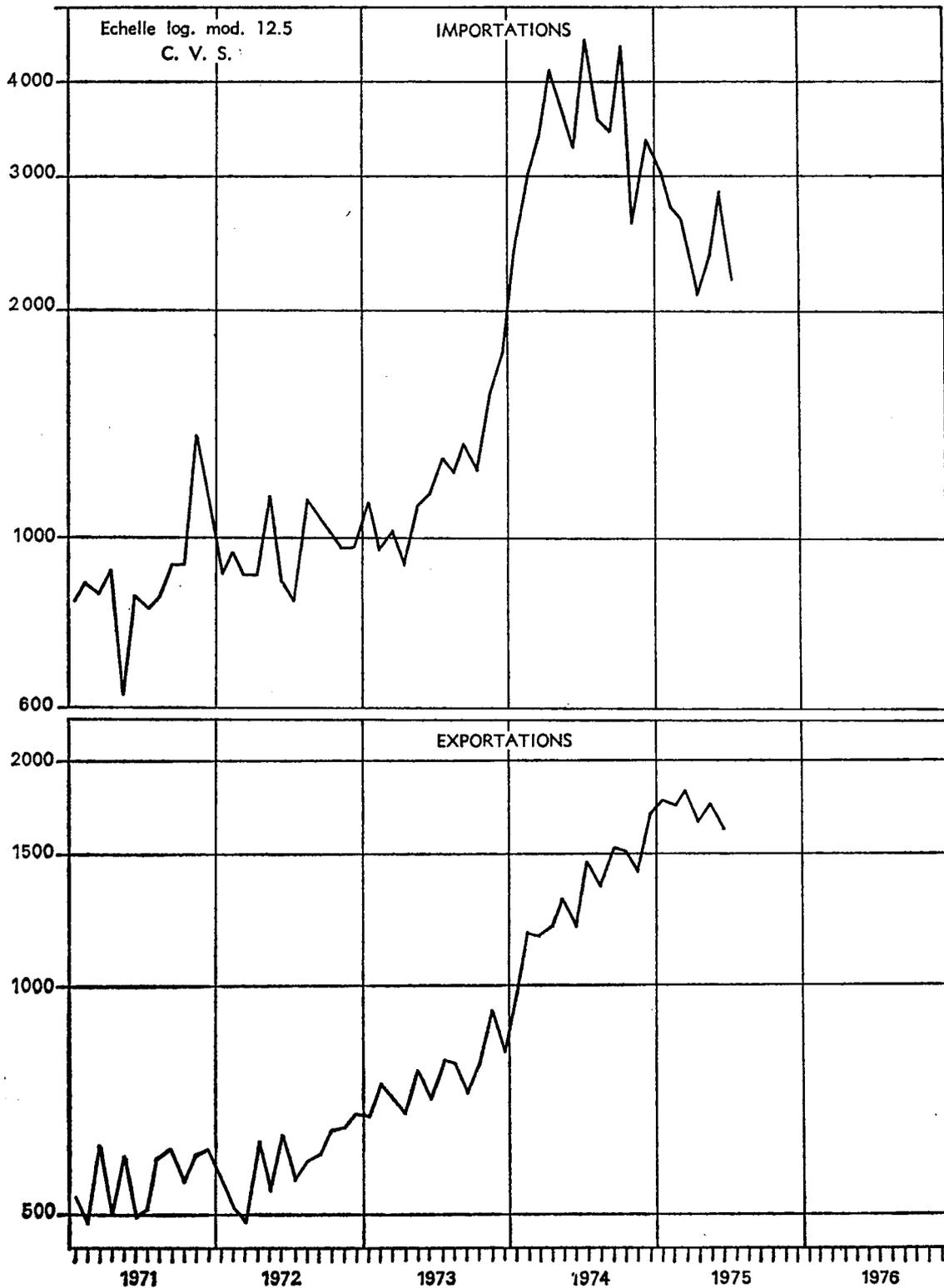


#### III. — Pays de l'Est.



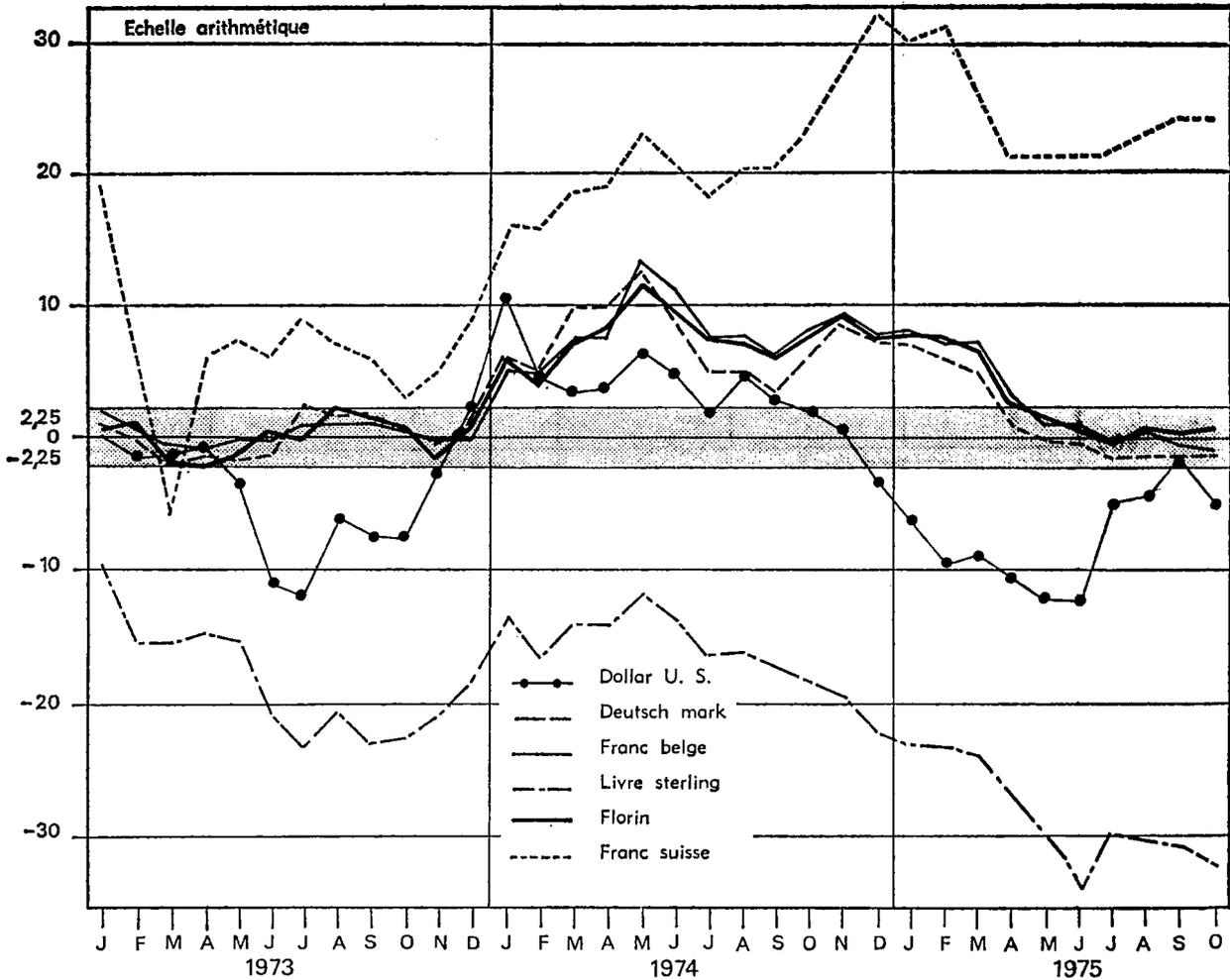
# ANNEXE IV

## EVOLUTION DES ECHANGES DE LA FRANCE AVEC LES PAYS PETROLIERS : IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS DEPUIS 1971



# ANNEXE V

## VARIATIONS DES COURS DES PRINCIPALES MONNAIES PAR RAPPORT AU FRANC DEPUIS 1974

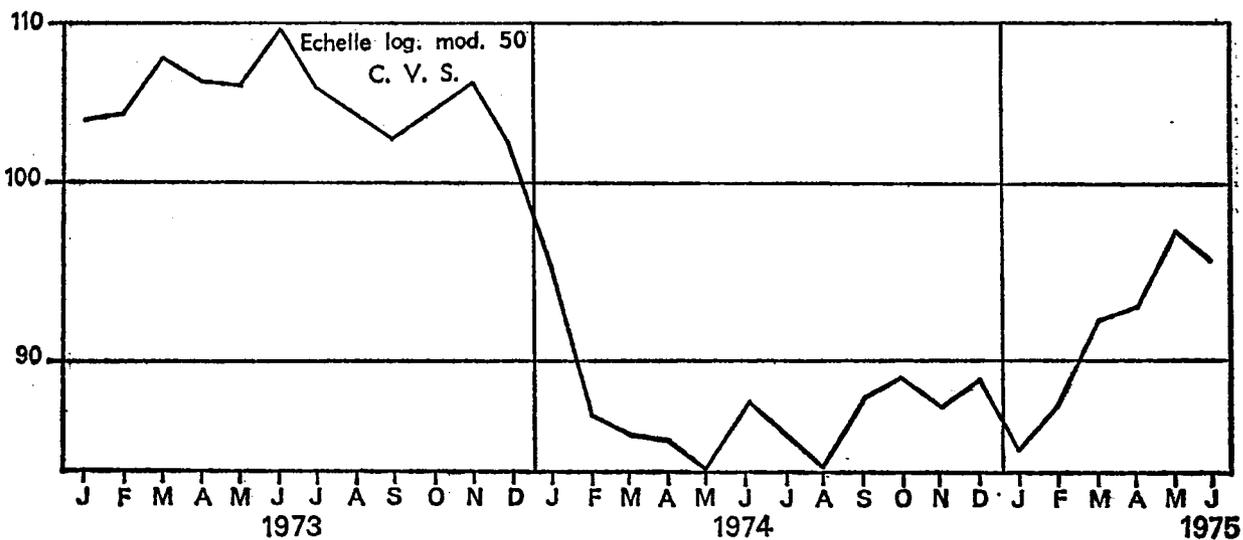


## ANNEXE VI

### EVOLUTION DES TERMES DE L'ECHANGE DE LA FRANCE DEPUIS 1973

(Rapport des valeurs moyennes à l'exportation et à l'importation.)

Base 100 = 1966.



# ANNEXE VII

## LA BALANCE DES PAIEMENTS ENTRE LA FRANCE ET L'EXTERIEUR

|  | 1974                        |                              |                               |                               |              | 1975                        |                       |                        |                        |       |
|--|-----------------------------|------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|--------------|-----------------------------|-----------------------|------------------------|------------------------|-------|
|  | Premier<br>trimestre<br>(b) | Deuxième<br>trimestre<br>(b) | Troisième<br>trimestre<br>(b) | Quatrième<br>trimestre<br>(b) | Année<br>(b) | Premier<br>trimestre<br>(a) | Deuxième<br>trimestre | Troisième<br>trimestre | Quatrième<br>trimestre | Année |
|  | (1)                         |                              |                               |                               |              | (Millions de francs.)       |                       |                        |                        |       |
| <i>I. — Biens et services.</i>                         |                             |                              |                               |                               |              |                             |                       |                        |                        |       |
| <i>A. — Marchandises :</i>                             |                             |                              |                               |                               |              |                             |                       |                        |                        |       |
| 1. Commerce extérieur (F. O. B. - F. O. B.)            | - 6 021                     | - 6 969                      | - 5 988                       | - 1 838                       | - 20 816     | + 452                       |                       |                        |                        |       |
| 2. Courtage international.....                         | + 461                       | - 397                        | + 1 372                       | + 642                         | + 2 078      | + 867                       |                       |                        |                        |       |
| 3. Total marchandises.....                             | - 5 560                     | - 7 366                      | - 4 616                       | - 1 196                       | - 18 738     | + 1 319                     |                       |                        |                        |       |
| <i>B. — Services :</i>                                 |                             |                              |                               |                               |              |                             |                       |                        |                        |       |
| 1. Services non gouvernementaux.....                   | + 141                       | + 713                        | - 662                         | + 2 088                       | + 2 280      | + 506                       |                       |                        |                        |       |
| 2. Gouvernements français et étrangers.                | - 291                       | - 61                         | - 145                         | - 200                         | - 697        | - 358                       |                       |                        |                        |       |
| 3. Total services.....                                 | - 150                       | + 652                        | - 807                         | + 1 888                       | + 1 583      | + 148                       |                       |                        |                        |       |
| Solde I.....   | - 5 710                     | - 6 714                      | - 5 423                       | + 692                         | - 17 165     | + 1 467                     |                       |                        |                        |       |
| <i>II. — Dons et autres transactions unilatérales.</i> |                             |                              |                               |                               |              |                             |                       |                        |                        |       |
| <i>A. — Secteur privé.....</i>                         |                             |                              |                               |                               |              |                             |                       |                        |                        |       |
|  | - 1 482                     | - 1 225                      | - 2 481                       | - 1 570                       | - 6 758      | - 1 654                     |                       |                        |                        |       |
| <i>B. — Secteur public.....</i>                        |                             |                              |                               |                               |              |                             |                       |                        |                        |       |
|  | - 713                       | - 1 148                      | - 1 325                       | - 1 653                       | - 4 839      | - 918                       |                       |                        |                        |       |
| Solde II.....  | - 2 195                     | - 2 373                      | - 3 806                       | - 3 223                       | - 11 597     | - 2 572                     |                       |                        |                        |       |
| Solde des transactions courantes<br>(I + II).....      | - 7 905                     | - 9 087                      | - 9 229                       | - 2 531                       | - 28 752     | - 1 105                     |                       |                        |                        |       |

III. — *Mouvements  
de capitaux non monétaires.*

A. — *Capitaux à long terme :*

1. *Secteur privé non bancaire :*

|                                  |         |         |         |         |          |         |
|----------------------------------|---------|---------|---------|---------|----------|---------|
| — capitaux de résidents.....     | — 2 031 | — 2 491 | — 1 315 | — 789   | — 6 626  | — 1 889 |
| — capitaux de non résidents..... | + 4 056 | + 8 514 | + 4 438 | + 3 156 | + 20 164 | + 4 244 |

2. *Secteur bancaire :*

|                                  |         |         |       |       |         |         |
|----------------------------------|---------|---------|-------|-------|---------|---------|
| — capitaux de résidents.....     | — 1 617 | — 1 563 | — 809 | — 380 | — 4 469 | — 1 866 |
| — capitaux de non résidents..... | + 969   | + 1 449 | + 777 | + 123 | + 3 318 | + 1 247 |

|                               |       |       |       |         |         |       |
|-------------------------------|-------|-------|-------|---------|---------|-------|
| 3. <i>Secteur public.....</i> | — 383 | — 104 | + 916 | — 2 417 | — 1 988 | — 133 |
|-------------------------------|-------|-------|-------|---------|---------|-------|

|              |       |         |         |       |          |         |
|--------------|-------|---------|---------|-------|----------|---------|
| Solde A..... | + 994 | + 5 805 | + 4 007 | — 307 | + 10 499 | + 1 603 |
|--------------|-------|---------|---------|-------|----------|---------|

B. — *Capitaux à court terme et liquide du  
secteur privé non bancaire.....*

|  |         |       |         |         |          |         |
|--|---------|-------|---------|---------|----------|---------|
|  | + 6 693 | + 339 | + 4 016 | + 1 156 | + 12 204 | + 3 295 |
|--|---------|-------|---------|---------|----------|---------|

|                |         |         |         |       |          |         |
|----------------|---------|---------|---------|-------|----------|---------|
| Solde III..... | + 7 687 | + 6 144 | + 8 023 | + 849 | + 22 703 | + 4 898 |
|----------------|---------|---------|---------|-------|----------|---------|

|  |       |         |      |         |         |         |
|--|-------|---------|------|---------|---------|---------|
| IV. — <i>Erreurs et omissions.....</i> | — 505 | + 3 240 | + 12 | + 2 957 | + 5 704 | + 2 862 |
|--|-------|---------|------|---------|---------|---------|

V. — *Variation de la position monétaire  
extérieure.*

|   |         |       |         |         |         |         |
|---|---------|-------|---------|---------|---------|---------|
| Variation des avoirs et des engagements du<br>secteur bancaire (2)..... | — 2 488 | — 338 | + 3 072 | — 2 077 | — 1 831 | — 3 165 |
|---|---------|-------|---------|---------|---------|---------|

|   |         |      |         |       |         |         |
|---|---------|------|---------|-------|---------|---------|
| Variation des avoirs et des engagements du<br>secteur officiel (2)..... | + 3 211 | + 41 | — 1 878 | + 802 | + 2 176 | — 3 490 |
|---|---------|------|---------|-------|---------|---------|

|              |       |       |         |         |       |         |
|--------------|-------|-------|---------|---------|-------|---------|
| Solde V..... | + 723 | — 297 | + 1 194 | — 1 275 | + 345 | — 6 655 |
|--------------|-------|-------|---------|---------|-------|---------|

(a) Chiffres provisoires ; (b) chiffres révisés.

(1) La ventilation entre le premier et le deuxième trimestre 1974 est estimative.

(2) Signe + : diminution des avoirs ou augmentation des engagements ; signe — : augmentation des avoirs ou diminution des engagements.

## ANNEXE VIII

### LE COUT BUDGETAIRE DE L'AIDE PUBLIQUE A L'EXPORTATION (1)

|  | 1970                     | 1971 | 1972 | 1973 | 1974 | 1975<br>(pré-<br>vision). | 1976<br>(pré-<br>vision). |
|--|--------------------------|------|------|------|------|---------------------------|---------------------------|
|  | (En millions de francs.) |      |      |      |      |                           |                           |
| <b>I. — DÉPENSES A CARACTÈRE DÉFINITIF</b>   |                          |      |      |      |      |                           |                           |
| <i>Charges communes.</i>   |                          |      |      |      |      |                           |                           |
| 1. Garantie pour risques économiques (chap. 14-01, art. 40, § 20), liquidation..   | 164                      | 458  | 550  | 585  | 648  | 907                       | »                         |
| 2. Garantie d'assurance-crédit (chap. 14-01, art. 80, § 31).....   |                          |      |      |      |      |                           |                           |
| Pour mémoire.  |                          |      |      |      |      |                           |                           |
| 3. Garantie d'assurance prospection et foire (chap. 14-01, art. 80, § 32), liquidation .....   | 13                       | 19   | 27   | 36   | 35   | 38                        |                           |
| 4. Participations de l'Etat au service d'emprunt à caractère économique, diverses bonifications d'intérêt, soutien des opérations d'exportation (chap. 44-98, art. 98, § 40), liquidation..... | »                        | »    | »    | 27   | 27   | 325                       | 550                       |
| <i>Services financiers.</i>  |                          |      |      |      |      |                           |                           |
| 1. Services de l'Expansion économique à l'étranger :   |                          |      |      |      |      |                           |                           |
| Dépenses de personnel (chap. 31-83, 31-84, 31-85, 31-91 et 33-91).....   | 58                       | 63   | 80   | 92   | 100  | 125                       | 145                       |
| Dépenses de matériels et remboursement de frais (chap. 34-82).....   | 25                       | 26   | 28   | 31   | 34   | 40                        | 46                        |
| 2. Subventions aux organismes sous tutelle :   |                          |      |      |      |      |                           |                           |
| Subventions pour l'expansion économique à l'étranger, C. F. C. E., Comité des foires (chap. 44-84).....  | 38                       | 40   | 46   | 53   | 59   | 65                        | 73                        |
| Coopération technique, Actim (chap. 44-88) .....   | »                        | 43   | 35   | 26   | 38   | 42                        | 46                        |

|  | 1970                     | 1971  | 1972 | 1973 | 1974 | 1975<br>(pré-<br>vision). | 1976<br>(pré-<br>vision).           |
|--|--------------------------|-------|------|------|------|---------------------------|-------------------------------------|
|  | (En millions de francs.) |       |      |      |      |                           |                                     |
| <b>II. — DÉPENSES A CARACTÈRE TEMPORAIRE</b>   |                          |       |      |      |      |                           |                                     |
| <i>Comptes spéciaux du Trésor.</i>   |                          |       |      |      |      |                           |                                     |
| <b>1. Compte de règlement avec les gouvernements étrangers :</b>   |                          |       |      |      |      |                           |                                     |
| Compte de consolidation des dettes commerciales à l'étranger (charge nette) .....  | 4                        | 152   | 123  | 396  | 338  | 212                       |                                     |
| Assistance financière à la Turquie (charge nette).....   | 55                       | 42    | 25   | 64   | 40   | 105                       |                                     |
| <b>2. Compte de prêts :</b>  |                          |       |      |      |      |                           |                                     |
| Prêts au Crédit national et à la B. F. C. E. pour le financement d'achats de biens d'équipement (compte 903-06) .....              | 600                      | 1 150 | 200  | 200  | »    | »                         | »                                   |
| Prêts à des Etats étrangers en vue de faciliter l'achat de biens d'équipement (comptes 903-07, 903-09, 903-10) (charge nette)..... | 598                      | 737   | 519  | 425  | 677  | 727                       | 1 050<br>(dépen-<br>ses<br>brutes). |

(1) De natures diverses, ces dépenses apparaissent, d'une part, dans les documents verts du budget (Charges communes et services financiers) et couvrent l'assurance foire et prospection, la garantie du risque économique, les bonifications d'intérêt effectuées par le Trésor ainsi que l'action d'expansion économique à l'étranger (service de l'Expansion, budget du Centre français du commerce extérieur, du Comité des foires et de l'Actim). Elles figurent, d'autre part, dans les comptes spéciaux du Trésor et couvrent les règlements et prêts effectués par des Etats étrangers ou consentis à eux ainsi que les concours apportés par le Trésor au Crédit national et à la Banque française du commerce extérieur pour le financement des crédits à l'exportation.

L'analyse du tableau fait apparaître successivement :

— une croissance importante du coût pour l'Etat de la garantie du *risque économique* qui atteindra 1 milliard en 1975 et très certainement 100 millions par mois dès 1976 ;

— un déficit croissant de l'*assurance-foire et prospection*, procédures d'aide à la pénétration des marchés étrangers qui répond à un réel besoin des exportateurs particulièrement parmi les P. M. E. ;

— l'*assurance-crédit* en résultats comptables net reste bénéficiaire, en raison de l'examen approfondi des demandes d'assurance-crédit opérées par les services administratifs compétents et de la surveillance qu'ils exercent de façon constante par l'endettement des acheteurs. Toutefois l'exercice 1974 fait apparaître pour la première fois un résultat déficitaire de l'assurance-crédit au net des consolidations réalisées par le Trésor (— 53 millions de francs) ;

— la charge financière pour l'Etat relative au *soutien des opérations d'exportation* (paragraphe 40, article 90 du chapitre 44.98) concerne essentiellement l'apurement du solde débiteur d'un compte de gestion tenu par le B. F. C. E. qui retrace le coût pour l'Etat des différentes procédures d'aides à l'exportation.

Pour 1976, compte tenu de l'importance et du nombre des opérations financées, le montant des crédits demandés a été porté de 550 millions de francs :

— grâce à l'accroissement de ses crédits le *service de l'expansion économique* a pu recruter le personnel supplémentaire nécessaire au renforcement de l'effectif des postes à l'étranger. Le personnel de nationalité française est passé de 860 unités en 1972 à 1 085 en 1975 et devrait atteindre 1 145 en 1976 ;

— par contre les *subventions aux organismes sous tutelle* correspondent à la simple reconduction des moyens antérieurs, compte tenu de l'inflation ;

— la disparition de toute charge au poste *prêts au Crédit national et à la B. F. C. E.* des comptes spéciaux du Trésor résulte de la nouvelle politique suivie par la B. F. C. E. qui pour se procurer ses ressources recourt davantage au marché financier et moins aux dotations du Trésor public ;

— le développement régulier mais lent des dépenses affectées aux *prêts aux Etats étrangers* en vue de faciliter l'achat de biens d'équipement s'explique essentiellement par la lenteur d'exécution de certains grands marchés.

## ANNEXE IX

---

### CONTRATS PASSES AVEC LES PAYS PRODUCTEURS DE PETROLE EN 1974 ET 1975

Les contrats mentionnés dans les listes établies pour chaque pays sont des contrats d'un montant supérieur à 20 millions de francs sauf pour l'Irak et l'Iran pour lesquels seuls les contrats supérieurs à 50 millions de francs ont été indiqués.

#### 1° Iran.

Contrats signés en 1974 : 3 milliards de francs.

Contrats signés en 1975 : 1,7 milliards de francs.

##### — 1974 :

- construction de dix postes à quai à Bandar Shapour ;
- réalisation de cinq stations de pompage ;
- fourniture de dix-huit groupes de turbines à gaz ;
- matériels de télécommunication (six sous-stations 132 et 230 kW, six postes et appareillage 230/63 kW) ;
- émetteur télévision faible puissance et cent quarante-sept stations télévision petite et moyenne puissance ;
- fourniture d'un transporteur de gaz liquéfié de 70 000 centimètres cubes ;
- réalisation et électrification d'un réseau ferroviaire semi-circulaire autour de Téhéran ;
- fourniture de quatre turbo trains ;
- équipement d'une usine d'aciers spéciaux ;
- usine d'urée de 1 500 tonnes/jours.

##### — 1975 :

- réalisation de centres de formation professionnelle ;
- fourniture de chaudières pour centrale thermique de Bandar Abbas et d'Ispahan ;
- équipement et outillage de l'unité d'assemblage de Renault 5 ;
- matériels divers de travaux publics ;
- unités d'acide nitrique et de nitrate d'ammonium de Chiraz ;
- fours de calcination ;
- réalisation de 5 000 logements ;
- fourniture de matériel ferroviaire.

#### 2° Irak.

Contrats signés en 1974 : 3 160 millions de francs.

Contrats signés au cours du premier semestre 1975 : 1 000 millions de francs.

##### — 1974 :

- cimenterie de Hamman al Halil, 400 000 tonnes/an ;
- cimenterie de Kufa, 2 millions de tonnes/an ;
- unité de production d'éponge de fer ;

- usine de transformation de l'aluminium ;
- matériels pour quatre usines de fabrication industrielle de vêtements ;
- fourniture de 3 700 collections de camions pour montage ;
- matériels pour exploitation du champ pétrolier de Buzurgan ;
- construction de l'usine textile d'Arbil ;
- câble coaxial Sud Bagdad—Basrah ;
- étude et construction de trois hôtels .

— 1975 :

- réalisation, clés en main, de centre de formation professionnelle de la sidérurgie ;
- construction d'un ensemble touristique au lac de Habbaniyah ;
- fichier téléinformatique .

Pour les contrats signés en 1974 (1), les fournitures livrées au cours de l'année 1975 seront de l'ordre d'un million de francs. La plupart des opérations sont réalisées au comptant.

#### *Concurrence étrangère.*

En 1974, la R. F. A. aurait obtenu pour 1 170 millions de Deutschmark de contrats (2 012,4 millions de francs) et 109 millions de Deutschmark en 1975. Les Pays-Bas ont obtenu pour leur part des contrats pour un montant de 767 millions de francs et 133 millions de francs en 1975.

#### **3° Arabie Saoudite.**

Contrats signés en 1974 : 336 millions de francs.

Contrats signés en 1975 : 883 millions de francs.

— 1974 :

- construction hôtelcentre de conférence à La Mecque ;
- renouvellement contrat études géologiques ;
- gestion du réseau téléphonique ;
- étude de l'exploitation des gisements de cuivre de Jebel Saïd ;
- étude des nappes aquifères d'Al Wasia.

— 1975 :

- construction d'un viaduc à Djeddah ;
- cimenterie clé en mains à Buraidah ;
- trois unités d'incinération pour abattoirs ;
- station de traitement eaux usées (Ryad) ;
- station de télévision éducative ;
- complexe de télévision de la région d'Abha.

Toutes ces opérations sont réalisées au comptant. Les principaux concurrents de la France sont les EtatsUnis et la République fédérale allemande.

#### **4° Emirats du golfe Persique.**

Contrats signés en 1974 :

|                             |       |
|-----------------------------|-------|
| Qatar .....                 | 280   |
| Oman .....                  | 508   |
| Koweït .....                | 1 840 |
| Fédération des Emirats..... | 503   |

---

(1) Y compris les contrats inférieurs à 50 millions de francs.

— 1974 :

*Oman* : construction d'une route de Mascate à Sur.

*Qatar* : usine de dessalement de l'eau de mer.

*Koweït* :

- fourniture quatre chaudières pour centrale thermique ;
- équipement maison de la radio ;
- câble coaxial Damman-Koweït ;
- quatre butaniers L. P. G. ;
- deux pétroliers de 278 000 tonnes ;
- pose de câbles électriques ;
- une sous-station.

*Fédération des Emirats* :

- contrat de dragage et remblaiement ;
- usine de liquéfaction du gaz ;
- fourniture et pose de câbles ;
- études et surveillance travaux du nouvel aéroport ;
- fourniture de quatre unités de dessalement de l'eau de mer ;
- fourniture turbine à gaz et compresseurs.

Tous ces contrats sont au comptant.

Les principaux contrats remportés par des sociétés étrangères concernant le Koweït : construction de treize cargos par la Grande-Bretagne, de quinze cargos par la Corée du Sud, de l'aéroport par les Pays-Bas. Dans la Fédération des Emirats, la République fédérale allemande a remporté un contrat pour la construction de deux usines destinées à la construction de maisons préfabriquées.

#### 5° Libye.

Contrats signés en 1974 : 1 064 millions de francs.

— 1974 :

- usine d'aliments pour enfants ;
- dix-sept sous-stations de distribution au Fezzan ;
- création de magasins généraux pour l'armée de l'air ;
- construction d'une usine de logements préfabriqués.

Ces marchés sont réalisés au comptant. La concurrence est principalement italienne et allemande. La République fédérale allemande a remporté plusieurs contrats importants pour des usines d'engrais et des raffineries.

#### 6° Algérie.

1974 et début 1975 :

Les contrats d'équipement conclus avec l'Algérie en 1974 se sont élevés à 5,5 milliards de francs.

Pour le début de l'année 1975, le montant des contrats signés est de l'ordre de 3,5 milliards de francs, mais de nombreux autres, parmi lesquels de très importants, sont en cours de discussion avancée.

Les principaux contrats passés tant à l'industrie française qu'à la concurrence étrangère figurent aux fiches jointes :

*Principaux contrats d'équipement passés par l'Algérie en 1974.*

*France :*

- cinq navires méthaniers de 125 000 mètres cubes ou 129 500 mètres cubes (Chantiers navals de La Ciotat, Chantiers de l'Atlantique, C. N. I. M.) ;
- deux navires porte-usines (Ateliers du Havre) ;
- raffinerie d'In Amenas (300 000 tonnes) et extension (à 1,1 million de tonnes) de la raffinerie d'Hassi-Messaoud (Hydrocarbon Engineering) ;
- une usine de production d'ammoniac de 1 000 tonnes par jour de capacité, à établir à Arzew (Creusot-Loire Entreprises) ;
- une usine de production d'acide nitrique et de nitrate d'ammonium à Annaba (Krebs) ;
- usine de tripolyphosphates d'Annaba (Krebs) ;
- cinq unités de transformation des matières plastiques (bureau d'études techniques et réalisations, du groupe des Charbonnages de France) ;
- groupe d'unités de transformation des matières plastiques (Serete) ;
- 910 wagons pour le transport des marchandises (Arbel) ;
- 45 voitures de voyageurs de grande ligne (Francorail-M. T. E. pour Carel Fouché Languepin) ;
- 165 voitures de voyageurs et 34 fourgons (Francorail-M. T. E.) ;
- unités fixes et mobiles de production d'oxygène et d'azote liquides (Air Liquide) ;
- huit installations complètes de production d'agrégats (Appareils Dragon et Babbittless France) ;
- usine de carrosserie industrielle de Rouiba (Benne Marrel, Fruehauf France) ;
- quatre installations de production d'éléments préfabriqués (Husson) ;
- participation à la construction par la firme belge Sybeta de trois unités de production d'amiante-ciment (Everitube) ;
- deux usines de liège aggloméré noir et blanc (O. C. C. R. Inter G) ;
- installations auxiliaires et services généraux de l'usine textile de Draa Ben Khedda (Serete) ;
- fourniture d'autocommutateurs téléphoniques correspondant à 125 000 lignes d'abonnés (C. G. C. T.) ;
- câble sous-marin Alger-Palma (Submarcom) ;
- contrats de fourniture d'engins de travaux publics divers (Poclain, Potain, Richier, Sambon, etc.) ;
- fourniture de 777 semi-remorques (Fruehauf France) ;
- fourniture de matériels agricoles (Gard père et fils, Tecnomat, etc.) ;
- divers contrats de ventes de véhicules industriels et particuliers (Berliet, Saviem, Renault, Peugeot, Chrysler-France).

*Concurrence étrangère.*

*Autriche :*

- une usine de production d'acide nitrique et de nitrate d'ammonium à implanter à Arzew (Voest).

*Espagne :*

- matériel de commutation téléphonique (S. E. S. A.).

*Etats-Unis :*

- quatre appareils Boeing (un 727, trois 737) ;
- complexe électronique « grand public » (téléviseurs, électrophones, postes transistors) de Bel-Abbès (G. T. E.).

*Grande-Bretagne :*

- extension de 9,2 à 12,7 milliards de mètres cubes la capacité annuelle de transport du gazoduc Hassi R'Mel-Skikda (Willbros Overseas Limited).

*Italie :*

- une unité d'électrolyse de chlorure de sodium à Mostaganem (Pestalezza et Sadelmi-Cogepi) ;
- construction à Skikda d'une raffinerie de 15 millions de tonnes de capacité (Snam Progetti) ;
- une usine de production de toiles industrielles à M'Sila (mach-Im-Tess) ;
- services généraux et installations annexes de l'usine de jute de Bejaïa (Aster) ;
- trois unités de recompression sur les champs pétroliers de Hassi-Messaoud-Nord et Hassi-Messaoud-Sud (Nuovo Pignone) ;
- quatre briqueteries-tuileries (Morando Impianti) ;
- extension d'une semoulerie et d'une minoterie (Ocrim) ;
- usine de pâtes alimentaires de Sétif (Braibanti).

*Japon :*

- réalisation pour la Sonatrach d'une « base centrale logistique » (entretien, réparation et fabrication de quelques éléments de divers équipements mécaniques), à Blida (C. Itoh) ;
- cimenterie d'El Asnam d'un million de tonnes de capacité annuelle de production (Kawasaki) ;
- câble coaxial Oran—Alger—Constantine (Fujitsu Limited).

*Pays-Bas :*

- trois avions type F. 27 Friendship (V. F. W-Fokker) ;
- cinq usines de fabrication d'aliment du bétail (Ottevanger).

*République fédérale d'Allemagne :*

- équipements de la tuberie spirale de Ghardaïa (Hoesch) ;
- unité de transformation des matières plastiques (fabrication de sacs et de films) d'El Asnam (Battenfeld) ;
- quatre cargos (Schlichting Werft) ;
- cimenterie d'un million de tonnes de Sétif (Klochner Humboldt Deutz) ;
- fourniture des équipements de production de l'usine de soieries de Tlemcen (Union Matex, Famatex) ;
- usine de carrosseries industrielles de Tiaret (Blumhardt, Eisenbau, Kirchfeld).
- usine de céramique sanitaire de Ghazaouet (Agrob Anlagenbau G. M. B. H.) ;
- réorganisation du réseau Téléx (Siemens) ;
- construction du port méthanier de Bethioua (Dykerhoff und Wippermann) ;
- contrats de vente de véhicules industriels et particuliers (Mercedes, Volkswagen).

*Suède :*

- unité de tubes polyéthylène et polyester d'El Asnam (Ab Gustavsbergs Fabriker) ;
- construction d'un barrage en terre sur l'Ouizert et aménagement hydroagricole de la plaine d'El Khémis (Byggproduktion) ;
- fourniture de centraux téléphoniques de commutation (Ericsson).

*Suisse :*

- deux moulins comprenant une minoterie, une semoulerie et un silo (Buhler S. A.).

*Principaux contrats d'équipements passés par l'Algérie en 1975.*

*France :*

- unités de production d'énergie électrique (cinq groupes turbines à gaz de 20 MW) d'Hassi Messaoud et Haoud El Hamra (Compagnie Electro-Mécanique) ;
- centrale électrique (quatre groupes turbines à gaz de 20 MW) d'Hassi R'Mel (Alsthom) ;
- usine de production d'ammoniac (1 000 tonnes/jour) d'Annaba (Creusot-Loire Entreprises) ;
- cimenterie d'un million de tonnes de capacité de Constantine (Creusot-Loire Entreprises) ;
- cimenterie d'un million de tonnes de capacité de Béni-Saf (Creusot-Loire Entreprises) ;
- trois unités (Sidi Aich, Aïn Beida et Tebassa) d'industrie lainière (Krebs).

*Grande-Bretagne. — Italie :*

- raffinerie de 7,5 millions de tonnes de capacité de Bejaïa (Procon-Technipetrol).

*République fédérale d'Allemagne :*

- usine de cuir reconstitué de 4 500 tonnes par an de capacité d'Aïn Defla (N. M. B. F.).

## ANNEXE X

### AUDITION DE M. NORBERT SEGARD,

*Ministre du Commerce extérieur.*

Le 13 novembre 1975, la Commission sénatoriale des Affaires économiques et du Plan, réunie sous la présidence de M. Jean Bertaud, président, a entendu M. Norbert Segard, Ministre du Commerce extérieur.

Retraçant l'évolution de la balance commerciale française depuis le début de l'année 1975, il a d'abord fait savoir que celle-ci a dégagé un excédent de 8,7 milliards de francs et que la balance des paiements courants avait été en excédent de 2 milliards de francs.

Ces résultats favorables doivent être nuancés, car il faut tenir compte de la réduction de nos importations. Il s'agit d'abord d'une baisse de nos importations de pétrole en coût et en volume à la suite d'un hiver doux et de la baisse du dollar ; les importations de produits finis et de demi-produits ont également diminué à la suite du ralentissement de notre économie.

Si nos exportations se sont maintenues, il faut noter cependant leur diminution à destination des Etats-Unis (— 25 %) et de la C. E. E. (— 5 %) compensée par leur croissance à destination des pays de l'Est et des Etats pétroliers.

Le Ministre a également souligné que le redressement s'est accompagné d'un redéploiement géographique et d'une baisse de l'excédent agricole qui n'atteint que 6 milliards de francs pour le début de 1975.

M. Segard a fait état de prévisions pour 1976 et conclut que si la balance commerciale devrait être légèrement excédentaire, celle des paiements devrait accuser un certain déficit.

Traitant ensuite des moyens mis en œuvre par le Gouvernement pour assurer la promotion des exportations et plus particulièrement de celles des petites et moyennes entreprises, M. Segard a d'abord évoqué les missions nombreuses qu'il a effectuées en compagnie d'industriels, ainsi que les efforts qu'il a déployés pour favoriser le fonctionnement de commissions mixtes.

Il a rappelé les propositions qui ont été faites dans le cadre du Comité des usagers et du Comité des hauts consultants.

Il a insisté sur le rôle du Centre français pour le commerce extérieur (C. F. C. E.) qui doit rechercher une meilleure information sur les marchés étrangers ; il a ajouté que la réforme de cet organisme n'en modifiera pas le statut juridique puisqu'il restera un établissement public et annoncé son intention de coordonner l'action de tous les organismes para-publics de promotion du commerce extérieur au sein d'une Maison de l'exportation française.

Sur le plan de la représentation française à l'étranger, le Ministre a fait connaître qu'il entendait augmenter le nombre des postes de l'expansion économique à l'étranger.

Des « plans professionnels à l'exportation » vont être passés avec les organismes patronaux qui constitueront des sortes de « contrats de programmes ».

Abordant le problème de la simplification des procédures d'aide à l'exportation, M. Segard, après un rapide bilan des mesures prises, a admis que l'on était encore loin d'une procédure unique, sorte de « passeport à l'exportation ».

Il a rappelé ensuite que le C. F. C. E. offrait aux Petites et moyennes entreprises (P. M. E.) la possibilité d'un diagnostic à l'exportation (l'étude des dossiers étant décentralisée) et que diverses procédures simplifiées de crédit et d'assurance avaient été mises en place récemment.

Enfin, le Ministre a dit qu'il espérait que ces mesures lui permettraient d'amener à l'exportation 2 000 entreprises nouvelles.

Évoquant ensuite le problème de la situation des Français à l'étranger, il a souligné la nécessité de définir un statut permettant le respect de leurs droits politiques, économiques et sociaux et a indiqué qu'un groupe de travail allait être mis sur pied pour tenter de résoudre la question.

Traitant enfin des contrats passés avec les pays de l'Est et du Moyen-Orient, il fait remarquer que la visite d'un Ministre ne pouvait jamais donner lieu à la signature d'un contrat ferme, à moins que des contacts n'aient été pris antérieurement; tout au plus, dans ce cas, peut-elle accélérer la signature de contrats en cours de discussion, et il a conclu en faisant le bilan des contrats passés avec ces pays en 1974 et 1975.

\*

\* \*

En réponse à M. Francou, rapporteur pour avis du budget du Commerce extérieur qui l'interrogeait sur l'importance de notre représentation commerciale agricole à l'étranger, le Ministre a précisé qu'il était prévu de créer des postes spéciaux pour l'agriculture.

Il a également indiqué, toujours en réponse à M. Francou qui lui demandait des précisions sur le montant des exportations françaises d'armes, que celles-ci représentaient 8 % du total des exportations.

A propos de l'importance du déficit en matière d'échanges invisibles, M. Segard a reconnu que ce déficit se montait à 11 milliards de francs, mais a également souligné que 8 milliards de francs étaient imputables aux transferts de salaires.

En réponse à M. Allies qui l'interrogeait sur les négociations en cours entre la C. E. E. et les pays méditerranéens, le Ministre a affirmé qu'il n'est pas question de permettre à ces pays d'écouler leurs excédents agricoles et, notamment, de vin en France.

A M. Yvon qui évoquait, d'une part, les problèmes posés par la réimportation de produits français exportés avec l'aide de fonds publics et, d'autre part, la situation difficile des pêcheurs face aux importations, M. Segard a d'abord démenti catégoriquement l'existence d'une telle situation dans la mesure où il n'existe pas de subventions et a fait ensuite valoir, en ce qui concerne la pêche, que l'on ne peut pas être libre-échangiste à l'exportation et protectionniste à l'importation.

A. M. Bajoux qui faisait état des difficultés qu'avait suscitées la limitation des exportations de pommes de terre, M. Segard a signalé que cette mesure avait été rendue nécessaire pour éviter que la pénurie mondiale actuelle ne se répercute sur les prix français et qu'il était intervenu pour permettre le maintien des courants traditionnels d'exportation.